



Renault ZOE

Notice d'utilisation

Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

0.2

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

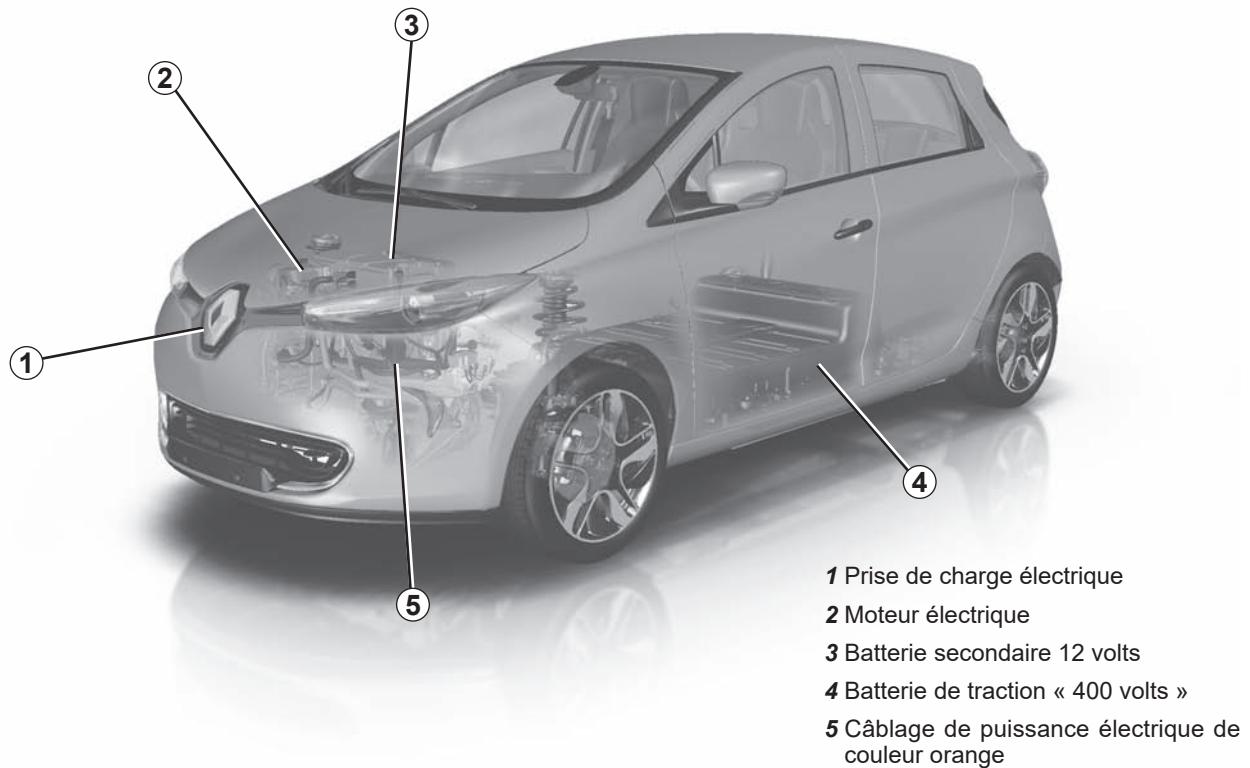
0.4

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Véhicule électrique : présentation	1.2
Recommandations importantes	1.7
Véhicule électrique : charge programmation	1.8 1.17
Carte RENAULT : généralités, utilisation, super condamnation	1.19
Portes	1.28
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants	1.30
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.32
Siège avant	1.33
Ceintures de sécurité.	1.34
Dispositifs complémentaires à la ceinture enfant	1.38
aux ceintures arrière	1.42
de protection latérale	1.43
Sécurité enfants : généralités	1.45
Choix de la fixation du siège enfant	1.48
installation du siège enfant.	1.50
désactivation, activation de l'airbag passager avant	1.56
Volant de direction/Direction assistée	1.59
Poste de conduite	1.60
Témoin lumineux	1.64
Afficheurs et indicateurs	1.67
Ordinateur de bord	1.69
Heure et température extérieure	1.77
Rétroviseurs	1.79
Avertisseurs sonores et lumineux	1.80
Avertisseur sonore piétons	1.81
Éclairages et signalisations extérieurs	1.82
Réglage des projecteurs	1.85
Essuie-vitres, lave-vitres	1.86

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (1/5)

35774

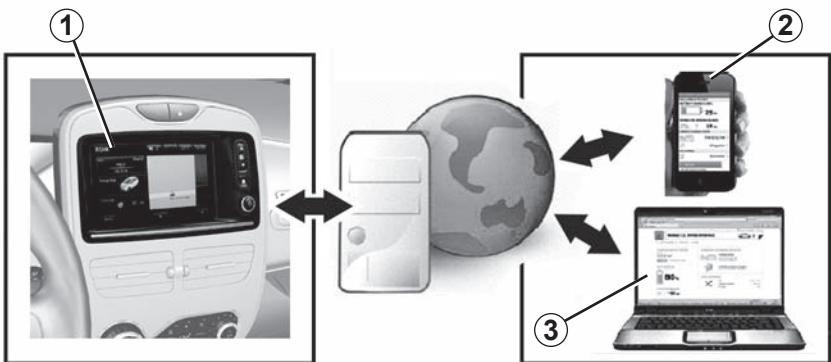


VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (2/5)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.



39956

Services connectés (suivant véhicule)

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule ;
- la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;
- la programmation du conditionnement d'air à distance (reportez vous au paragraphe « Conditionnement d'air : activation à distance » en chapitre 3) ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

- des systèmes informatiques (téléphones portables 2, votre ordinateur 3...) ;
- afficheur multimédia 1.

Pour plus d'information, consultez un Représentant de la marque.

Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (3/5)

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 400 volts » ;
- une batterie secondaire 12 volts.

Batterie de traction « 400 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.

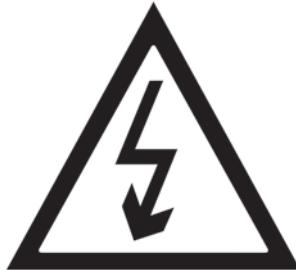
L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite. Reportez-vous au paragraphe « Autonomie du véhicule : conseils » en chapitre 2.

Batterie secondaire 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie secondaire 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, assistance de freinage...).

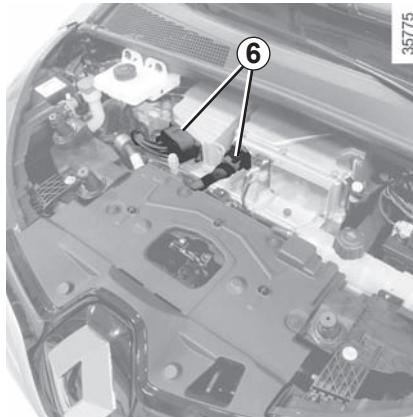
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (4/5)

(A)



Le symbole A repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

33436



35775

Circuit électrique « 400 Volts »

Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **6** et aux éléments repérés par le symbole



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (5/5)

Conduite

Comme pour une voiture avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie. Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Cas particulier :

Après une charge maximale de la batterie et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales



Votre véhicule électrique étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur **P**, serrez le frein à main et arrêtez le moteur.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Nous vous conseillons donc d'en tenir compte et d'utiliser l'alarme sonore piétons, notamment lors de la conduite en ville ou lors de manœuvres.

Reportez-vous au paragraphe « Alarme sonore piétons » en chapitre 1.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

Lors de la charge, le véhicule peut émettre des bruits (ventilateur, relais...).

À l'arrêt du véhicule, le système de chauffage peut se déclencher automatiquement pour une auto-maintenance.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » en chapitre 5.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

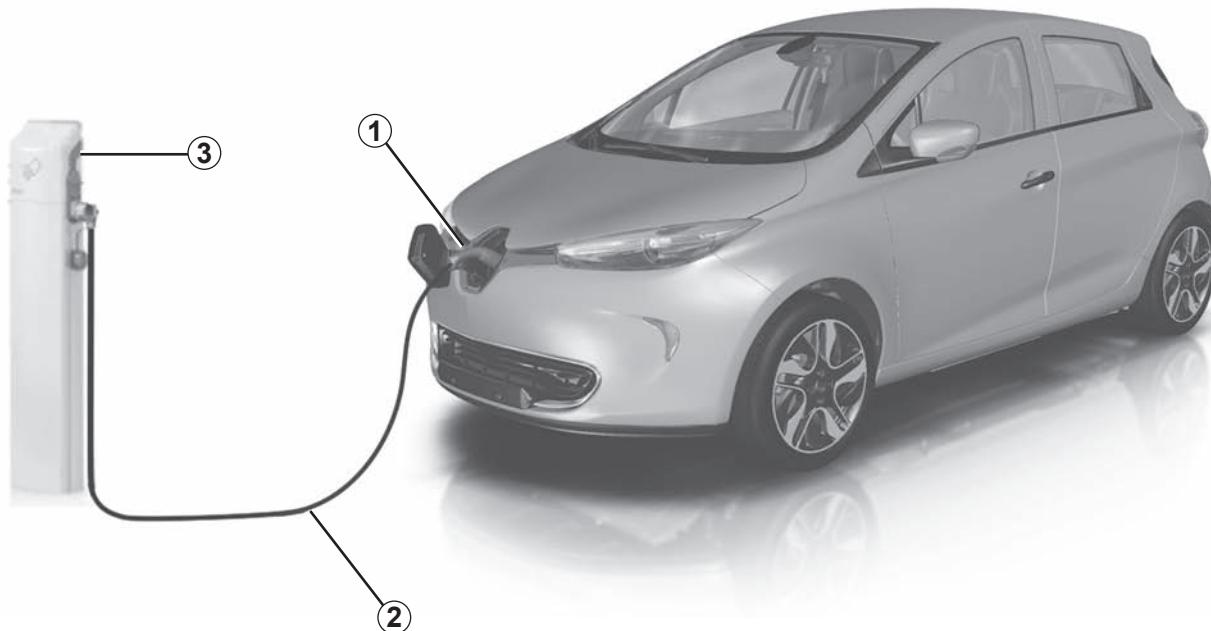
Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (1/9)

Schéma de principe de la charge

- 1** Prise de charge électrique
- 2** Cordon de charge
- 3** Boîtier mural spécifique ou borne de recharge

Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.



VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (2/9)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

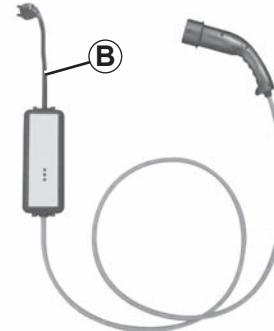
Contrôler régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...) ou du boîtier, ne pas l'utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

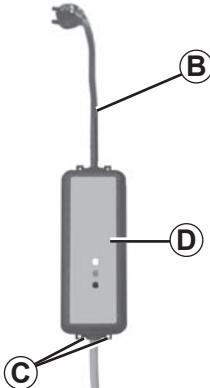
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (3/9)



35907



35906



34577

Cordon de charge A

Ce cordon pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

Chaque cordon de charge est rangé dans un sac dans le coffre du véhicule.

Cordon de charge B

Ce cordon permet la charge :

- en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 14A / 16A) au véhicule ;
- en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 10A), par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge **B**.

Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge **B**.

Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements **C** pour l'accrocher.

Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier **D**), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (4/9)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standard fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.

Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque

Installations

Pour une charge en usage standard

- Utilisation du cordon de charge A

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

- Utilisation du cordon de charge B

Faites installer impérativement la prise dédiée aux véhicules électriques (charge en 14A / 16A) par un professionnel qualifié.

Lisez attentivement la notice livrée avec ce produit.

Pour une charge en usage d'appoint (cordon de charge B)

Avec prise domestique (charge en 10A)

Faites vérifier par un professionnel que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays.

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (5/9)

35780



Prise de charge électrique 1

Nota : en cas d'enneigement, déblayez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule avant branchement ou débranchement. En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Le véhicule dispose d'une prise de charge située à l'avant du véhicule.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lors de conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débuter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25°C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

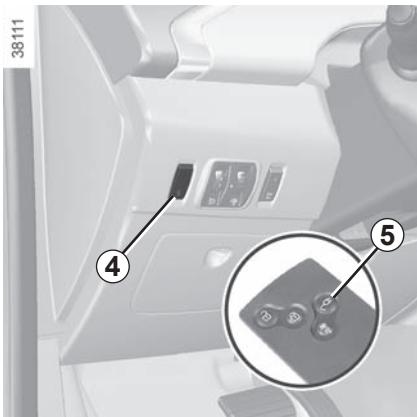
Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Conseils

- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert.
- La charge est possible par temps de pluie ou de neige.
- L'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de charger le véhicule par temps orageux (foudre...).

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (6/9)



Recharge de la batterie de traction

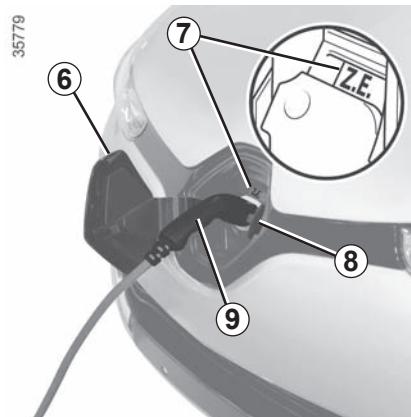
Véhicule à l'arrêt, contact coupé et levier de vitesses en position P :

- prenez le cordon de charge situé dans le coffre de votre véhicule ;
- sortez-le de son sac de rangement ;
- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;

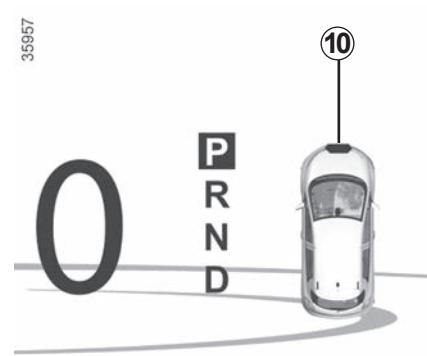


Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.

Risque d'incendie.



- appuyez sur le bouton 5 de la carte RENAULT ou sur le contacteur 4 pour déverrouiller la trappe de charge 6.
- Le témoin rouge 10 s'allume au tableau de bord et le témoin Z.E. 7 est allumé en bleu ;
- ouvrez le clapet 8 ;
- saisissez la poignée 9 ;



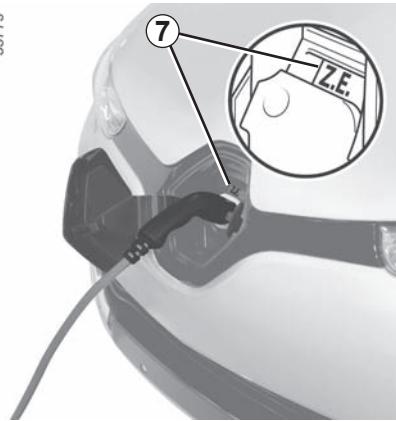
- branchez le cordon au véhicule. Le témoin Z.E. 7 clignote rapidement ;
- après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée 9.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (7/9)

35779

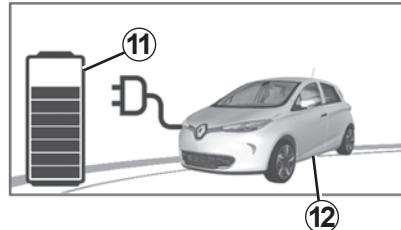


Pendant la charge, le témoin Z.E. **7** clignote en bleu lentement.

Lors de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :

- le niveau d'énergie sur le témoin batterie **11** ;
- le taux de remplissage de la batterie ;

37049



- une estimation du temps de charge restant (à partir d'environ 95% de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché) ;
- le fond du tableau de bord clignote en bleu ;
- le témoin **12** pour indiquer que le véhicule est relié à une source d'alimentation.

Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.

En cas de problème, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.

À la fin d'une charge complète, le témoin Z.E. **7** est fixe et bleu. Après quelques secondes, l'ensemble des affichages s'éteint au tableau de bord.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Anomalie de fonctionnement

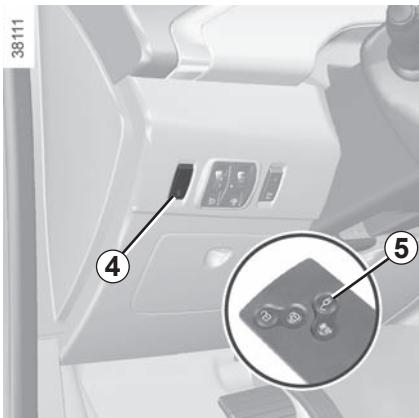
Impossibilité de charger la batterie

Cela peut être dû au fait qu'une charge est programmée à un horaire qui entre en conflit avec votre demande de charge instantanée.

Annulez la programmation de la charge (reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : programmation de la charge » en chapitre 1).

Si aucune charge n'est programmée, faites appel à un Représentant de la marque.

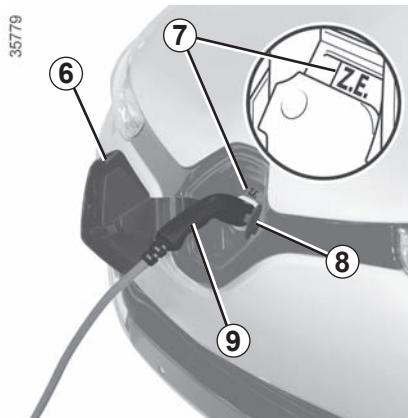
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (8/9)



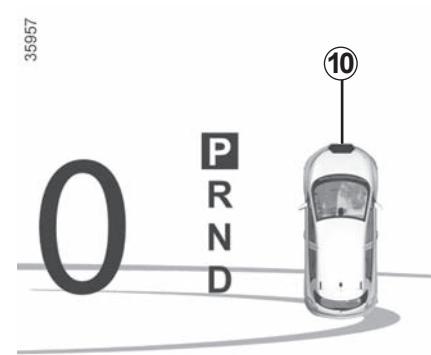
Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

- Appuyez sur le bouton **5** de la carte RENAULT ou sur le contacteur **4** pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule ;
- saisissez la poignée **9** ;



- débranchez le cordon de charge du véhicule ;
- fermez impérativement le clapet **8** ;
- fermez impérativement la trappe de charge **6** et appuyez dessus afin de la verrouiller. Le témoin rouge **10** s'éteint au tableau de bord ;
- débranchez le cordon de la source d'alimentation ;
- rangez le cordon dans son sac de rangement puis dans le coffre.



Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (9/9)

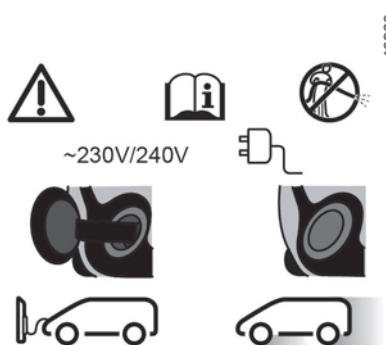
35780



Étiquette 13

L'étiquette 13, située sur la trappe de charge vous rappelle les instructions sur l'ouverture et la fermeture de celle-ci :

- véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;
- véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés.



43263

 Pour ne pas perturber le système de surveillance de la charge, ne pas installer de bande antistatique sur le véhicule.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : programmation de la charge (1/2)



C'est une fonction qui permet de programmer l'heure de départ de la charge.

Depuis l'afficheur multimédia 1
(suivant véhicule)

Programmations de l'heure de départ de la fonction

Selectionnez « Menu », « véhicule », « Véhicule électrique », « Programmation de la charge ».



Vous pouvez choisir :

- un début de charge instantanée ;
- une programmation à la journée ;
- une programmation à la semaine.

Validez votre choix en sélectionnant « Valider ».

À la journée

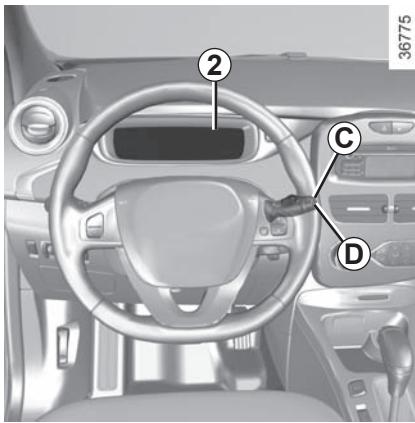
Depuis le menu **A**, appuyez sur « Modifier » et réglez l'heure de départ de la charge puis appuyez sur « Sélectionner » pour valider.

À la semaine

Depuis le menu **B**, appuyez sur « Modifier » et réglez l'heure de départ et de fin de la charge pour chaque jour de la semaine puis appuyez sur « Sélectionner » pour valider.

Nota : Lorsque la programmation est validée, le témoin  s'allume au tableau de bord.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : programmation de la charge (2/2)



Depuis le tableau de bord 2 (suivant véhicule)

Programmations de l'heure de départ de la fonction

Il est possible de programmer un seul horaire.

- appuyez brièvement sur le bouton **C** ou **D** pour accéder au menu « Programmation » ;
- appuyez longuement sur le bouton **C** ou **D** pour valider ;

- appuyez brièvement sur le bouton **C** ou **D** pour accéder au menu « Réglage début de charge » ;
- appuyez longuement sur le bouton **C** ou **D** pour valider ;
- appuyez brièvement sur le bouton **C** ou **D** pour accéder au réglage de l'heure ;
- appuyez longuement sur le bouton **C** ou **D**, les heures clignotent ;
- appuyez brièvement sur les boutons **C** et **D** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **C** ou **D** pour valider le réglage des heures ;
- les minutes clignotent, appuyez brièvement sur les boutons **C** et **D** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **C** ou **D** pour valider le réglage des minutes, votre réglage est pris en compte.

Nota : Lorsque la programmation est validée, le témoin  s'allume au tableau de bord.

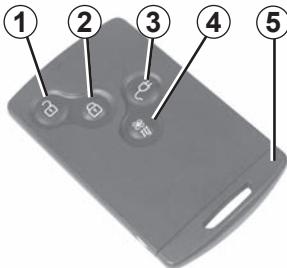
Début de la charge

La charge commence à l'heure programmée :

- si le moteur est coupé ;
- si le levier de vitesses est sur la position P ;
- si le véhicule est branché à une source d'alimentation.

CARTES RENAULT : généralités (1/2)

35782



- 1 Déverrouillage des portes et du coffre.
- 2 Verrouillage des portes et du coffre.
- 3 Déverrouillage du cordon de charge/ouverture de la trappe de charge.
- 4 Activation du conditionnement d'air.
- 5 Clé intégrée.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule. Reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage du véhicule » en chapitre 1 et « Démarrage moteur » en chapitre 2.

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des portes et du coffre. Reportez-vous aux pages suivantes ;
- l'ouverture de la trappe de charge, reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1 ;
- le déverrouillage du cordon de charge, reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1 ;
- l'activation du conditionnement d'air, reportez-vous au paragraphe « conditionnement d'air » en chapitre 3
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2.

Champ d'action de la carte RENAULT

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis involontaires sur les boutons.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

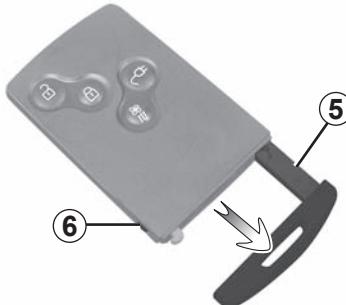
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTES RENAULT : généralités (2/2)

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

35612



Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes RENAULT** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

Clé intégrée 5

La clé intégrée sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie secondaire 12V déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;

Accès à la clé 5

Appuyez sur le bouton **6** et tirez sur la clé **5** puis relâchez le bouton.

Utilisation de la clé

Reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé intégrée, replacez-la dans son logement dans la carte RENAULT puis introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

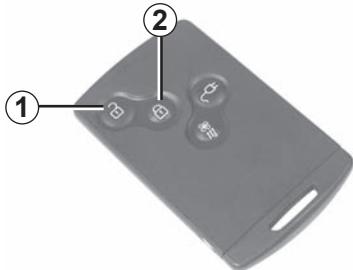
Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDÉ : utilisation (1/2)

35782



Verrouillage des ouvrants

Pressez le bouton de verrouillage **2**. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse. Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants **sans clignotement** des feux de détresse.

Déverrouillage des ouvrants

Pressez le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Dans le cas où le véhicule a été déverrouillé mais qu'aucun ouvrant n'est ouvert, il se reverrouille automatiquement après deux minutes environ.

Moteur démarré, les boutons de la carte sont désactivés.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est complètement déverrouillé;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est complètement verrouillé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDÉ : utilisation (2/2)



35782

Ouverture de la trappe de charge ou déverrouillage du cordon de charge

Pressez le bouton 3 soit pour ouvrir la trappe de charge ou soit pour déverrouiller le cordon de charge.

Activation du conditionnement d'air

Un appui long sur le bouton 4 active le conditionnement d'air pendant une durée de 5 minutes environ. Cela permet d'obtenir une température de confort avant l'utilisation du véhicule. Reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : activation à distance » en chapitre 3.

Alarme de non-détection de la carte RENAULT

Si vous ouvrez une porte, moteur démarré, alors que la carte n'est pas dans le lecteur, le message « carte non détectée » et un signal sonore vous en avertit. L'alerte disparaît lorsque la carte est remise dans le lecteur.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (1/4)

35785



Utilisation

Pour les véhicules qui en sont équipés, elle permet, en plus des fonctionnalités de la carte RENAULT à télécommande décrite précédemment, le verrouillage/déverrouillage sans action sur la carte RENAULT lorsqu'elle est présente dans la zone d'accès 1.

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, PDA, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (2/4)



Déverrouillage du véhicule

Carte RENAULT dans la zone **1** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **3** de la poignée **2** d'une des deux portes avant : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton **4** déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Nota : pendant trois secondes environ après un déverrouillage par appui sur le bouton **3**, le verrouillage est inhibé.



35574

Après un déverrouillage du véhicule ou du coffre seul à l'aide du bouton de la carte RENAULT, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement mains libres : redémarrez le véhicule.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (3/4)



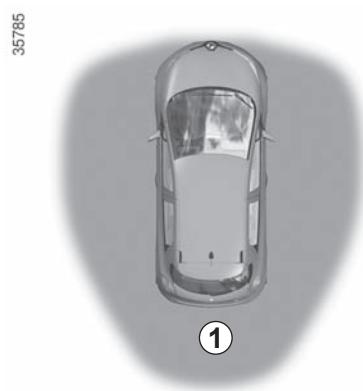
Verrouillage du véhicule

Vous disposez de trois modes de verrouillage du véhicule : à l'éloignement, à l'aide du bouton 3, à l'aide de la carte RENAULT.

Verrouillage à l'éloignement

Carte RENAULT sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone 1.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.



Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et par un signal sonore.

Ce signal sonore peut être supprimé. Consultez un Représentant de la marque.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est présente dans l'habitacle (ou dans le lecteur de carte), il n'y a pas de verrouillage. Dans ce cas, **il n'y a pas de signal sonore ni de clignotement des feux de détresse.**

Verrouillage à l'aide du bouton 3

Portes et coffre fermés et véhicule déverrouillé, appuyez sur le bouton 3 de la poignée d'une des portes avant. Le véhicule se verrouille. Si une porte ou le coffre est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide du véhicule.

Nota :

- la présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès (zone 1) du véhicule pour permettre le verrouillage par le bouton ;
- pendant trois secondes environ après un verrouillage par appui sur le bouton 3, le déverrouillage est inhibé.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (4/4)



35782

35955



Verrouillage à l'aide de la carte RENAULT

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse.

Nota : la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Particularités :

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si :

- un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé;
- une carte est restée dans la zone 6 (ou dans le lecteur de carte) et aucune autre carte ne se trouve dans la zone de détection extérieure.

Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans l'habitacle, le message « carte non détectée » (accompagné d'un signal sonore lorsque la vitesse passe un seuil) vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela évite par exemple de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte RENAULT, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

CARTE RENAULT : supercondamnation



35782



Pour activer la supercondamnation

Vous avez le choix entre deux modes d'activation de la supercondamnation :

- exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton 2 ;
- ou, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de la poignée de la porte conducteur 3.

Le verrouillage est visualisé par cinq clignotements des feux de détresse.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour désactiver la supercondamnation

Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton 1 de la carte RENAULT.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Après une activation de la supercondamnation à l'aide du bouton 2, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



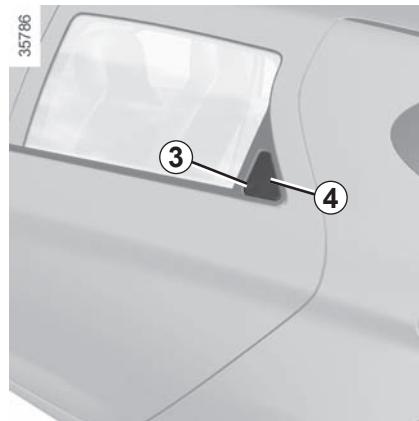
Ouverture de l'extérieur

Portes avant

Portes déverrouillées, tirez la poignée 1.

Particularité de la carte RENAULT « mains libres »

Portes verrouillées, appuyez sur le bouton 2 de la poignée 1 d'une des deux portes avant et tirez vers vous



Portes arrière

Portes déverrouillées :

- appuyez sur l'empreinte 3 pour faire basculer la poignée 4 ;
- glissez la main dans la poignée 4 et tirez vers vous.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée 5.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



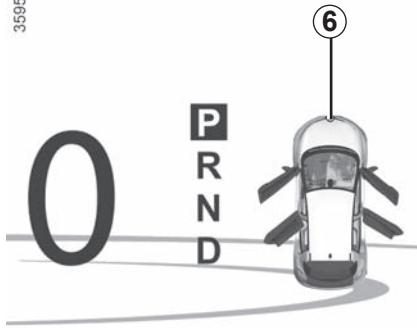
Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte conducteur, si la carte RENAULT à télécommande est restée dans le lecteur, le message « retirer carte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)

35959



Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

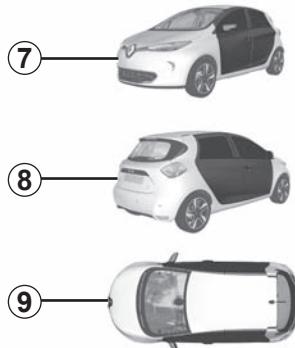
À l'arrêt, le témoin **6** accompagné du témoin  indique l'ouvrant (porte, coffre ou trappe de charge) ouvert ou mal fermé.

Lorsque le véhicule atteint 20 km/h environ, le témoin **7**, **8** ou **9** indique le ou les ouvrants (porte, coffre ou trappe de charge) ouverts ou mal fermés.

Particularité

Après l'arrêt moteur, les feux et accessoires (radio...) continueront de fonctionner jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

35958



35788



Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, baissez le levier **10** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/2)

Verrouillage/Déverrouillage des portes de l'extérieur

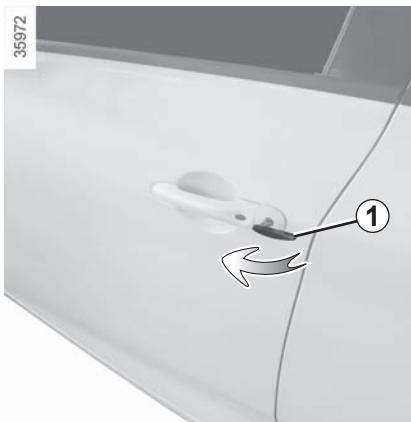
Celui-ci se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « Cartes RENAULT » en chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie secondaire 12V déchargée...;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



Utilisation de la clé intégrée à la carte RENAULT

Introduisez la clé 1 dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 2 (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/2)



Commande de verrouillage/ Déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur 3 commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **contact coupé**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 3 pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte RENAULT

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte RENAULT...

Contact coupé, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 3.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte RENAULT située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé intégrée à la carte RENAULT.

Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte RENAULT, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur 3 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Moteur démarré, appuyez sur le bouton **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Anomalie de fonctionnement

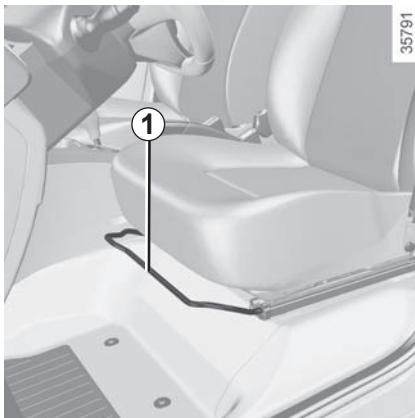
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SIÈGES AVANT



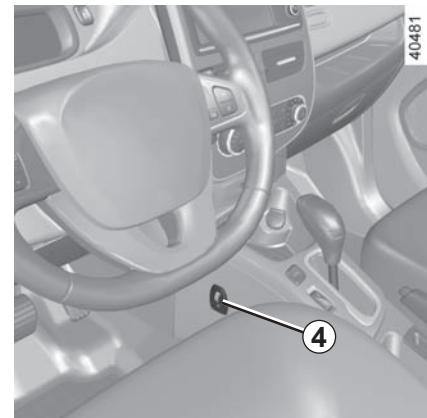
Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour régler le siège conducteur au niveau des lombaires (suivant véhicule)

Abaissez la manette **2** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.



Pour incliner le dossier

Tournez la molette **3** jusqu'à la position désirée.

Sièges chauffants

Tournez la commande **4** sur l'une des positions **1**, **2** ou **3** (suivant la température souhaitée). Le témoin  s'allume au tableau de bord dès que le chauffage d'un des sièges avant est en fonction.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage.

Pour désactiver la fonction siège chauffant, tournez la commande **4** sur la position OFF.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossier des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

40481

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/4)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position du volant.**



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

13622



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

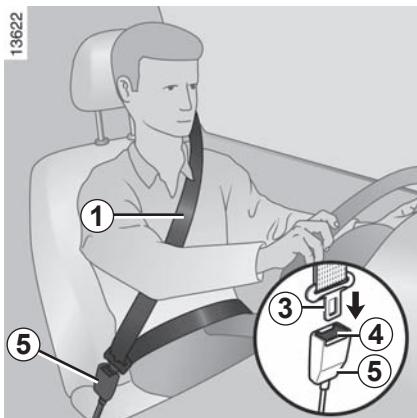
La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/4)

13622



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne 3 dans le boîtier 5 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 3). En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

35773



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant sur afficheur 6

Il s'allume au démarrage moteur puis, si la ceinture n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ deux minutes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

35794



Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton 7 pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax 1 passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton 7 et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Déverrouillage

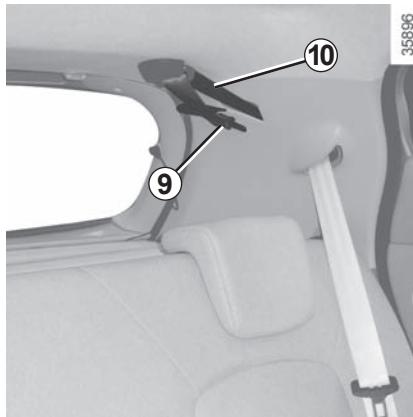
Pressez le bouton 4, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/4)



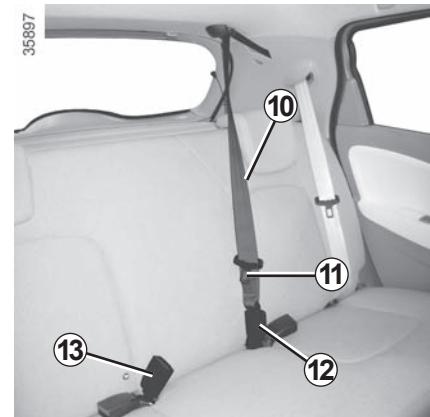
Ceintures arrière latérales 8

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle 9 de son logement, puis encluez le pêne 10 dans le boîtier noir correspondant 12.



Encluez le pêne coulissant 11 dans le boîtier rouge correspondant 13.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/4)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

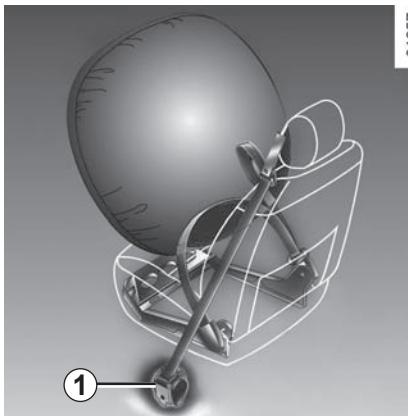
Ils sont constitués de :

- prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;
- limiteurs d'effort de thorax ;
- airbags antiglissement ;
- airbags frontaux conducteur et passager.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- l'airbag frontal.



31857

Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électriques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag antiglissement

Situé sous chacune des assises des sièges avant, il se déploie pour limiter le glissement de l'occupant sous la ceinture.

Airbag frontaux conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag A) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

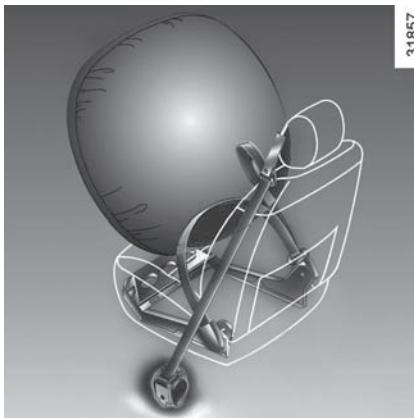
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique 



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

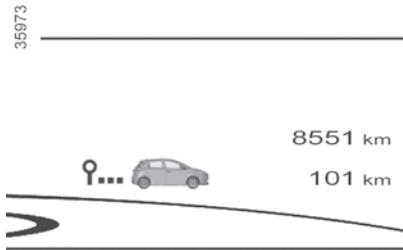
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin 2 s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.

- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

Avertissements concernant l'airbag antiglissement

N'installez pas d'enfant de moins de 12 ans à cette place. De même, le déploiement de l'airbag antiglissement peut projeter violemment les objets posés sur l'assise du siège.

Risque de blessures graves.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE LATÉRALES

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant les places avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- L'espace entre le dossier de la banquette arrière et les garnitures correspond à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235



38824



31234

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausseurs

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route
- semi-universel ISOFIX 2 points
- spécifique

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

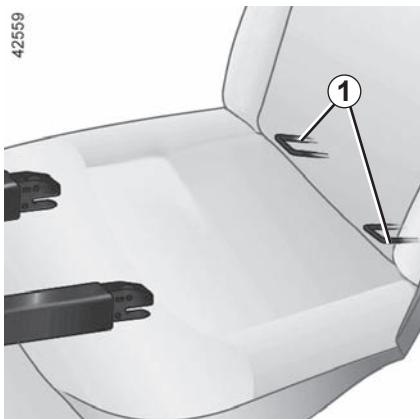
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

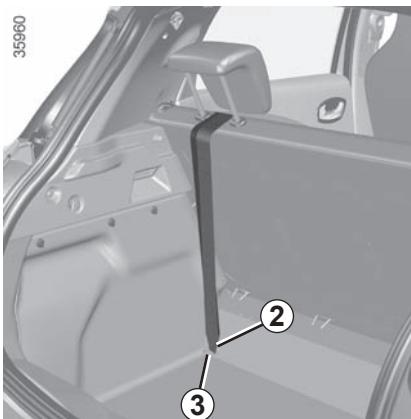
SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)

42259



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

35960



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant : fixez le crochet **2** **impérativement** sur l'anneau **3** pour un siège arrière et sur l'anneau **4** pour un siège avant, puis tendez la sangle.

35685



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/6)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/6)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 3). Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

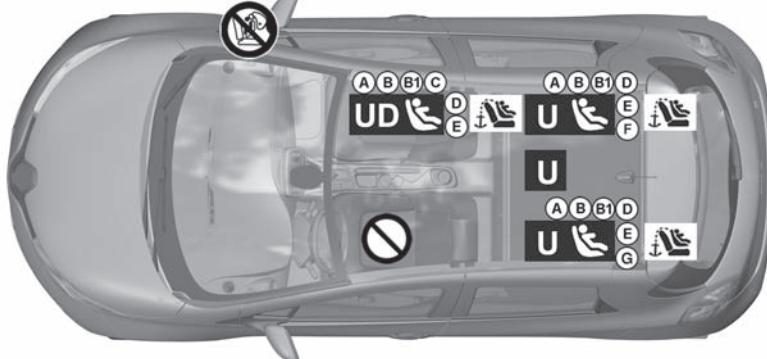
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Lors de l'installation d'un siège enfant (rehausse Groupe 2 ou 3), vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture : reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité arrière » en chapitre 1. Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/6)

Visuel d'installation version cinq portes



43959

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places ISOFIX sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre pour les places arrières et sur le dossier de siège pour la place avant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège dos à la route homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège	Place avant passager (5) (1)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (2)	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 10 kg et < à 13 kg	E	U - IL	U - IL (3)	U (3)
siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C	U - IL	U (3)	U (3)
		D	U - IL	U - IL (3)	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	IUF - IL	U - IUF - IL (4)	U (4)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	-	X	U (4)	U (4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (5/6)

Visuel d'installation version société

36771



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



La place passager est équipée d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. L'ancrage se trouve sur le dossier du siège.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- C et D : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- E : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (6/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version société			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (2)
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	E	U - IL
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D	U - IL
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	IUF - IL
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	-	X



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UD = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège dos à la route homologué « Universel ».

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

(2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 1 sur la position OFF.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin  sur l'afficheur 2 est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

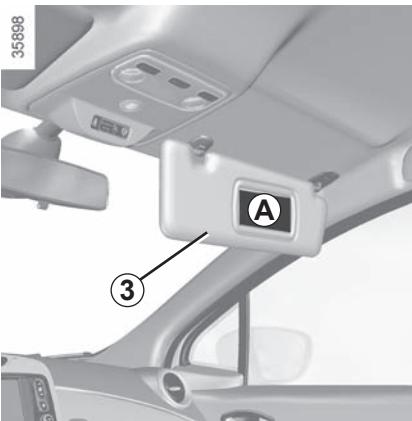


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVE**. Cela peut provoquer la **MORT de l'ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

(A)

35770



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes A sur chaque côté du pare-soleil passager 3 (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** sur l'afficheur **2** que le témoin est éteint et que le témoin s'allume pendant environ 1 minute après chaque démarrage. L'airbag passager avant est activé.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT de l'ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

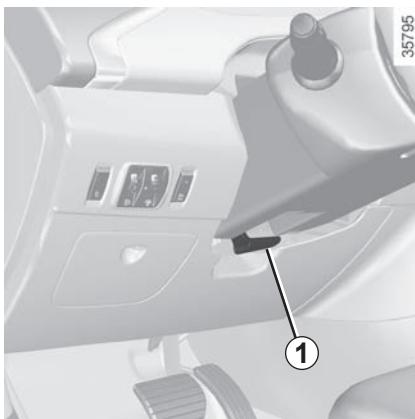


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins et s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Direction assistée

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Réglage en hauteur et en profondeur

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ;

Ensuite, repoussez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



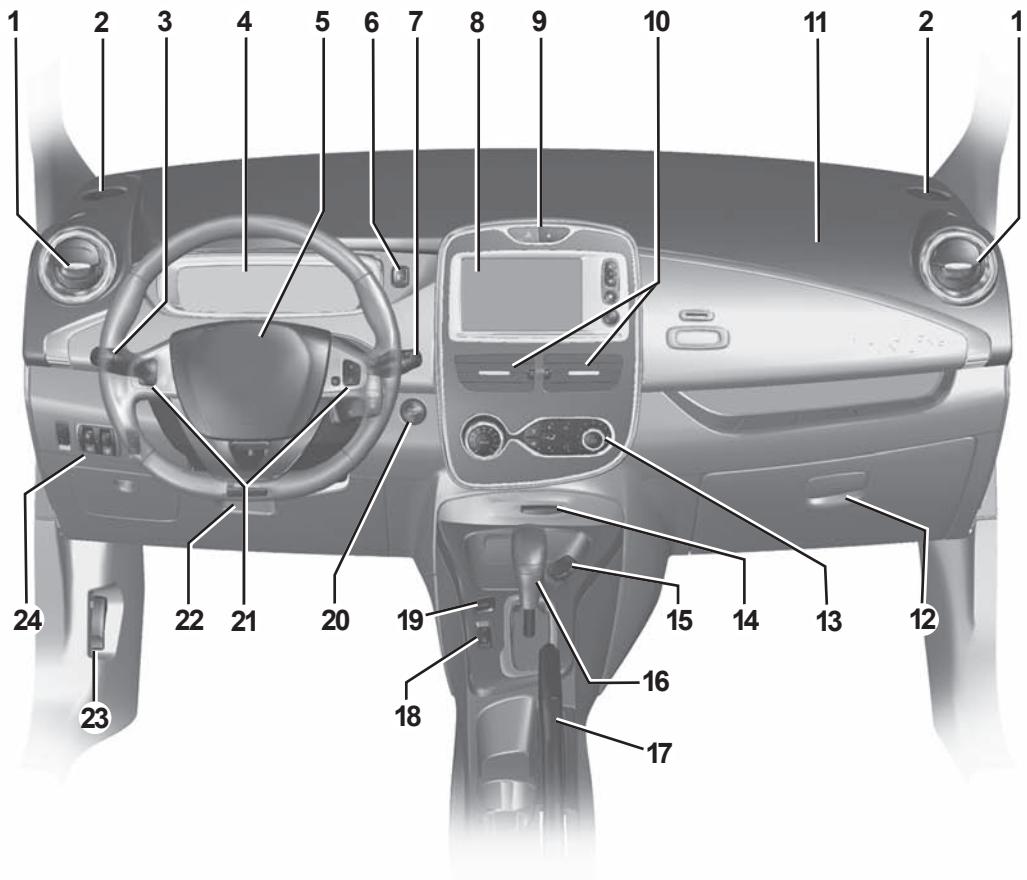
Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

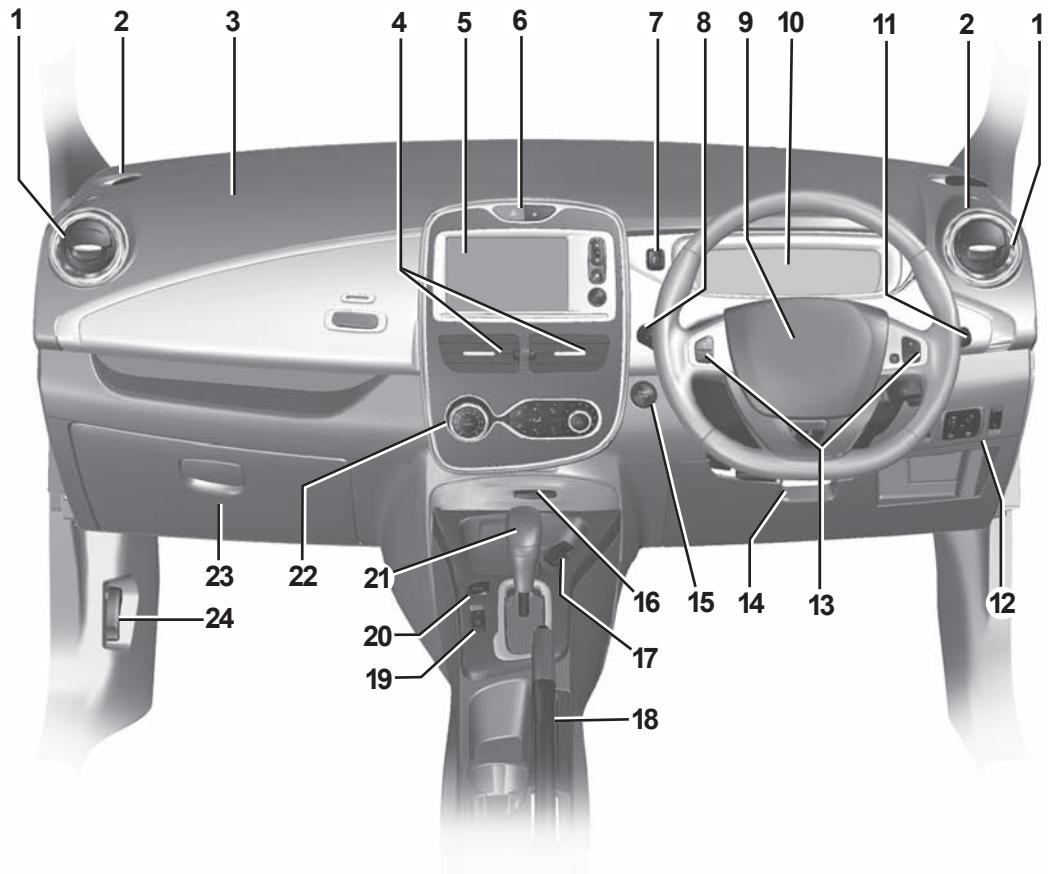


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>3 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction,– éclairage extérieur,– feu de brouillard arrière. <p>4 Tableau de bord.</p> <p>5 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>6 Contacteur de sélection d'ambiance.</p> <p>7 – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise,</p> <ul style="list-style-type: none">– Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule. <p>8 Afficheur tactile multimédia ou radio.</p> | <p>9 – Commandes de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants.</p> <ul style="list-style-type: none">– Contacteur de feux de détresse. <p>10 Aérateurs centraux.</p> <p>11 Emplacement airbag passager.</p> <p>12 Boîte à gants.</p> <p>13 Commande de climatisation.</p> <p>14 Lecteur de carte RENAULT.</p> <p>15 Prise accessoires.</p> <p>16 Levier de vitesses.</p> <p>17 Frein à main.</p> <p>18 Contacteur général de :<ul style="list-style-type: none">– limiteur de vitesse ;– régulateur de vitesse.</p> <p>19 Commande d'activation/désactivation de la fonction Mode ECO.</p> | <p>20 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.</p> <p>21 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>22 Commande de réglage en hauteur du volant.</p> <p>23 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>24 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">– déverrouillage de la trappe de charge et de la prise de charge ;– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;– rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;– activation/désactivation et sélection de l'avertisseur sonore piétons. |
|---|--|--|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



35778

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>3 Emplacement airbag passager.</p> <p>4 Aérateurs centraux.</p> <p>5 Afficheur tactile multimédia ou radio.</p> <p>6 – Commandes de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants.
– Contacteur de feux de détresse.</p> <p>7 Contacteur de sélection d'ambiance.</p> <p>8 Manette de :
– feux indicateurs de direction,
– éclairage extérieur,
– feu de brouillard arrière.</p> <p>9 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>10 Tableau de bord.</p> | <p>11– Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise,
– Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.</p> <p>12 Commandes de :
– déverrouillage de la trappe de charge et de la prise de charge ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
– rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
– activation/désactivation et sélection de l'avertisseur sonore piétons.</p> <p>13 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>14 Commande de réglage en hauteur du volant.</p> <p>15 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.</p> | <p>16 Lecteur de carte RENAULT.</p> <p>17 Prise accessoires.</p> <p>18 Frein à main.</p> <p>19 Contacteur général de :
– limiteur de vitesse ;
– régulateur de vitesse.</p> <p>20 Commande d'activation/désactivation de la fonction Mode ECO.</p> <p>21 Levier de vitesses.</p> <p>22 Commande de climatisation.</p> <p>23 Boîte à gants.</p> <p>24 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> |
|---|---|---|

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

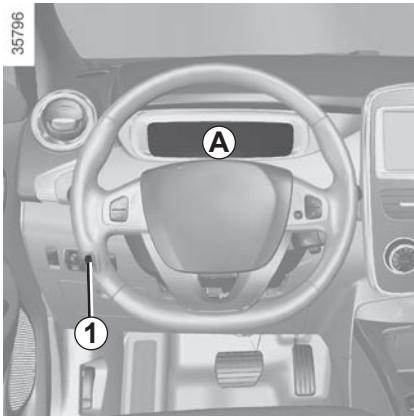


Tableau de bord A : il s'éclaire à l'allumage des feux. Vous pouvez en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette **1**.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main

Reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ deux minutes.



Témoins de régulateur et limiteur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur-limiteur de vitesse » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin antibloqueage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de température du système électrotechnique

Lorsque le témoin s'allume, il signale une température trop basse de la batterie de traction ou une température trop élevée du moteur ou de la batterie de traction. Adoptez une conduite plus souple.

L'allumage du témoin peut entraîner une diminution des performances du véhicule.

S'il s'allume au démarrage, il signale une défaillance de la batterie secondaire 12V.



Témoin de niveau bas de la batterie de traction

Il clignote lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.



ECO Témoin de la fonction mode ECO

Il s'allume lorsque la fonction est activée.



Témoin d'alerte système électrotechnique

S'il s'allume en roulant, il signale un défaut électrotechnique lié au circuit électrique « 400 volts ». Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.



Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Témoin de chauffage du siège

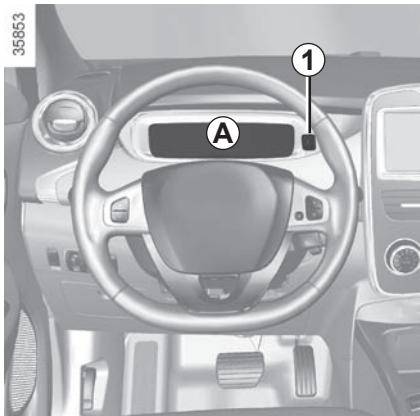
Reportez-vous au paragraphe « Sièges avant » en chapitre 1.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)

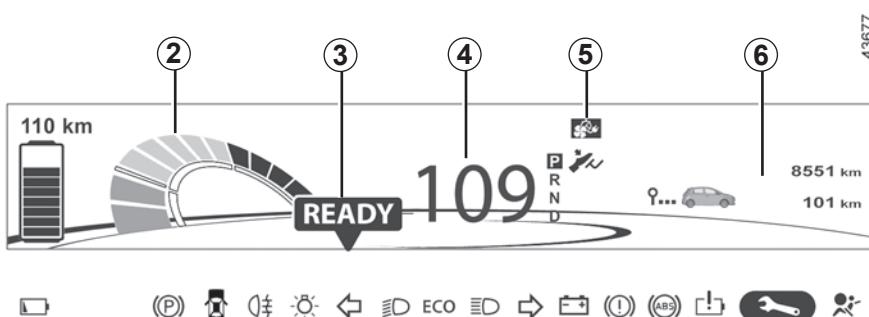
La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Vous pouvez personnaliser votre tableau de bord **A** avec un contenu et des couleurs différents selon votre choix. Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à l'affichage souhaité.

Économètre 2

Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.



Message véhicule prêt à rouler 3

Le message **READY** s'allume dès le démarrage du moteur.

Indicateur de vitesse 4

La vitesse de votre véhicule est limitée à 135 km/h environ.

Indicateur de programmation de charge et/ou du conditionnement d'air 5

Afficheur Ordinateur de bord 6

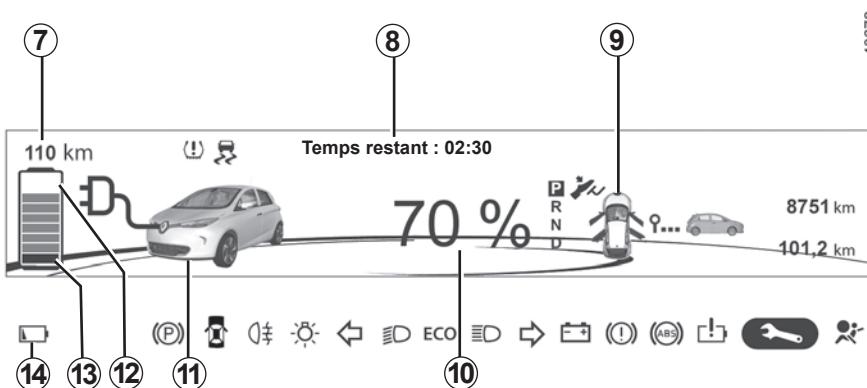
Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord : généralités » en chapitre 1.

Tableau de bord en miles

Il est possible de passer en km/h. Depuis l'afficheur multimédia, sélectionnez « Menu », « Système », « Réglages systèmes », « définir les unités » et validez. Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Autonomie prévisible 7

Temps de charge restant 8

à partir d'environ 95% de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché

Témoin ouvrant 9

Il indique qu'un ouvrant (porte, coffre ou trappe de charge) est ouvert ou mal fermé.

Taux de charge de la batterie de traction 10

Témoin de branchement du cordon de charge 11

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.

Niveau de charge 12

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Seuil de réserve 13

Il indique que la batterie de traction atteint environ 7% ou, suivant véhicule, environ 12% de charge. Le témoin 14 clignote s'allume, accompagné d'un signal sonore. Le niveau de charge 12 et l'autonomie 7 passent en orange.

Pour optimiser votre autonomie, reportez-vous au paragraphe « Conseils : économie d'énergie » en chapitre 2.

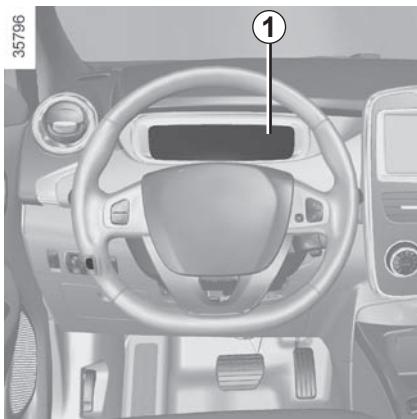
Seuils d'immobilisation imminente

Lorsque le niveau de charge atteint 4,5% ou, suivant véhicule, environ 6%, un signal sonore retentit de nouveau et le témoin 14 clignote.

Lorsque le niveau de charge atteint 3,5% ou, suivant véhicule, environ 5%, la valeur de l'autonomie n'est plus affichée. Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord 1

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin );
- messages d'alerte (associés au témoin ).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



Touches de sélection de l'affichage 2 et 3

Faites défiler vers le haut (touche 2) ou vers le bas (touche 3) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;

- b) paramètres de voyage :
 - consommation d'énergie instantanée ;
 - consommation d'énergie totale et distance parcourue depuis le dernier Top départ ;
 - consommation d'énergie moyenne et vitesse moyenne.
- c) intervalle de révision ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement ;
- f) suivant véhicule et uniquement à l'arrêt, menu de personnalisation des réglages :
 - heure ;
 - langue ;
 - blocage automatique des portes en roulant ;
 - essuyage arrière en marche arrière ;
 - extinction du tableau de bord pendant la charge ;
- g) suivant véhicule et uniquement à l'arrêt, menu programmation :
 - charge ; activation et réglage de l'heure de départ ;
 - Conditionnement d'air ; activation et réglage de l'heure de départ.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)

27454



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisé », appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation des valeurs de consommation d'énergie

Certains équipements du véhicule consomment de l'énergie : l'énergie consommée par le véhicule peut donc être différente de l'énergie consommée au compteur électrique.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Réinitialisation de l'autonomie prévisible

Après une recharge complète de la batterie de traction, vous pouvez choisir entre deux types de réinitialisation : volontaire ou automatique.

Réinitialisation volontaire

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, faites un appui long sur l'une des touches **2** ou **3** pour réinitialiser l'autonomie.

Réinitialisation automatique

L'autonomie est réinitialisée automatiquement en fin de recharge complète de la batterie de traction à une valeur calculée sur la consommation d'énergie durant les derniers 200 km.

Certaines informations de l'ordinateur de bord apparaissent sur l'afficheur du système de navigation.

La mise à zéro du totaliseur, paramètres de voyages... s'effectue simultanément sur l'ordinateur de bord et sur le système de navigation.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/3)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>101778 km 112.4 km</p>	<p>→ a) Totalisateur général et partiel</p>
<p>Totalisés  20 kWh 522 km</p>	<p>→ b) Paramètres de voyage. Énergie consommée depuis le dernier Top Départ. Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Moyennes  14,6 kWh/100km 48 km/h</p>	<p>Depuis le dernier Top Départ. Consommation d'énergie moyenne. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ. Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p>Conso. instantanée  12 kW</p>	<p>→ Consommation d'énergie instantanée.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/3)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Révision dans 1936 km ou 3 mois</p>	<p>c) Intervalle de révision.</p> <p>Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent:</p> <ul style="list-style-type: none">- intervalle inférieur à 1500 km ou un mois: le message « Révision dans » s'affiche accompagné de la distance et du temps;- révision imminente: le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps);- intervalle égale à 0 km ou date de révision atteinte: le message « faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>

Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.

L'intervalle de révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.

Particularité: pour réinitialiser l'intervalle de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/3)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
APPRENTISSAGE PRESSION PNEUS	<p>→ d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques.</p> <p>Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.</p>
AIRBAG PASSAGER DÉSACTIVE	<p>→ e) Journal de bord.</p> <p>Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations ;– des messages d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Débrancher câble pour démarrer »	Indique que le cordon de charge est toujours branché au véhicule.
« Insérer la carte »	Indique que la carte RENAULT n'est pas dans le lecteur.
« direction non verrouillée »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.
« Freiner le véhicule »	Respectez cette consigne : risque d'endommagement du moteur.
« Vérifier les branchements »	Débranchez puis rebranchez le véhicule. Si le message s'affiche toujours, cela peut venir d'une autre cause liée aux conditions extérieures de charge ou à l'installation à domicile.
« Vérifier borne de charge »	Indique un éventuel problème électrique ou un cordon de charge défaillant : changez de borne ou de lieu de charge ou faites vérifier le cordon.
« Coupeur courant durant la charge »	Indique un problème électrique durant la charge. Relancez la charge. Si cela ne fonctionne pas, faites vérifier l'installation électrique.
« Charge refusée - Contrat bloqué »	Charge interdite par votre organisme loueur de batterie. Régularisez la situation.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales ou du système de gestion de la batterie secondaire 12V.
« Système freinage à contrôler »	Indique une usure ou la nécessité de contrôler le système de freinage.
« Prise véhicule à contrôler »	Indique un échauffement au niveau de la prise de charge côté véhicule. Attendez environ 20 minutes et refaites un nouvel essai Si cela ne fonctionne pas, faites appel à un Représentant de la marque.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.
« Charge batterie impossible »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.

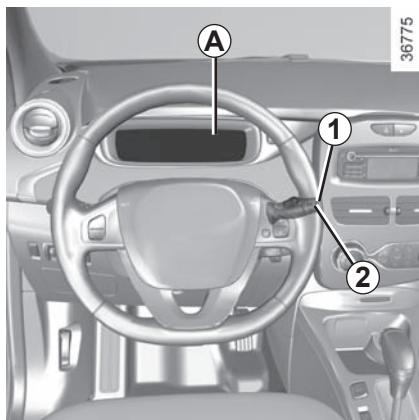
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

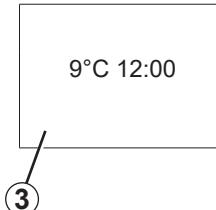
Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota :** les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« panne électrique danger »	Indique une panne du système électrique.
« crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (1/2)



36775



Mise à l'heure de la montre A

Pour accéder à l'affichage 3 dédié au réglage de l'heure :

- appuyez autant de fois que nécessaire sur le bouton **1** ou **2** jusqu'au menu « RÉGLAGE DE L'HEURE ». Attendez quelques secondes.
- appuyez longuement sur le bouton **1** ou **2**, les heures clignotent ;
- appuyez brièvement sur les boutons **1** et **2** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **1** ou **2** pour valider le réglage des heures ;

- les minutes clignotent, appuyez brièvement sur les boutons **1** et **2** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **1** ou **2** pour valider le réglage des minutes, votre réglage est pris en compte.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)



Mise à l'heure de la montre **B**

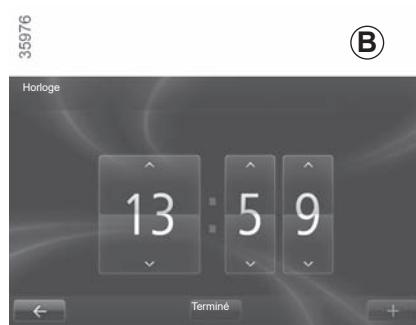
Le réglage de l'heure se fait automatiquement.

Il est cependant possible de la modifier.

Depuis l'afficheur **B**, sélectionnez « Menu », « Système » puis « Réglage de l'heure ».

Réglez les heures et les minutes.

Puis valider votre choix.



Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre – 3 °C et + 3 °C, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).

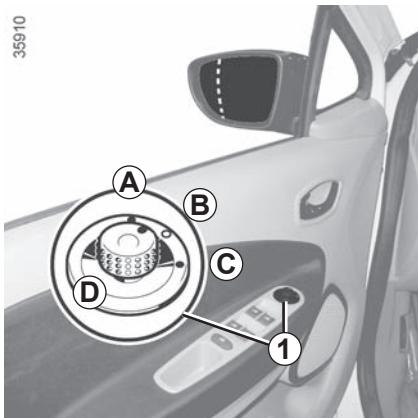


Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS

35910



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton **1** :

- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **C** pour régler le rétroviseur droit ;

B étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur démarré, le dégivrage du miroir est assuré conjointement au dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Rétroviseurs rabattables

Tournez le bouton **1** en position **D** pour rabattre les rétroviseurs extérieurs. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **B**.

Si vous rabattez manuellement les rétroviseurs avant de les remettre en position de roulage **B**, vous devez d'abord tourner le bouton **1** en position **D**.

35797



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **2** situé derrière le rétroviseur.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

Feux indicateurs de direction

Maneuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsional

En conduite, les manœuvres du volant peuvent être insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ.

Dans ce cas, amenez brièvement la manette **1** en position intermédiaire puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur clignote trois fois.



Feux de détresse

 Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.

AVERTISSEUR SONORE PIÉTONS

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Ce système permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

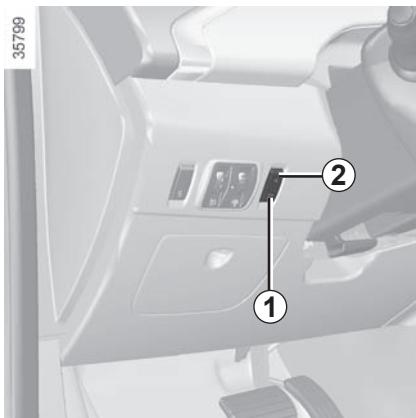
Au démarrage du moteur, le système est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h.

Désactivation du système

Moteur démarré, appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin **2** intégré au contacteur **1** s'allume.

Activation du système

Moteur démarré, appuyez sur le contacteur **1** pour activer la fonction. Le témoin **2** intégré au contacteur **1** s'éteint.



Système activé :

- il se met en veille automatiquement si la vitesse est supérieure à 30 km/h environ ;
- il se déclenche automatiquement si la vitesse est inférieure à 30 km/h environ.

Sélection de la sonorité de l'avertisseur

- Maintenez le contacteur **1** appuyé. Les différents sons vont successivement retentir ;
- relâchez le contacteur **1** sur le son de votre choix.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/3)

43663



Feux de position

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.



Feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de faire régler les feux, le temps du séjour, par un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/3)

43663



Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Extinction des feux

Il y a deux possibilités :

- Manuellement, amenez la bague **2** en position **0** ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2**.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Suivant véhicule, cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position **0**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes. Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/3)

43663



Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **5** face au symbole. Le témoin s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

Feu de brouillard arrière

Pivotez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE DES FAISCEAUX



Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de la commande **A**, le réglage est automatique.

En cas de réglages manuels

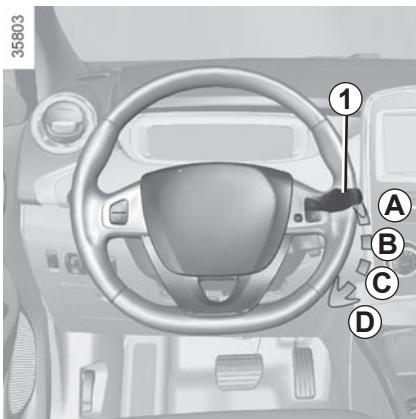
Exemples de position de réglage de la commande **A** en fonction de la charge

0	Conducteur seul ou avec un passager à l'avant
1	Conducteur avec un passager à l'avant et deux ou trois passagers à l'arrière
2	Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages
2	Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse autorisée en charge
3	Conducteur seul avec bagages atteignant la masse autorisée en charge
4	À ne pas utiliser

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de faire régler les feux, le temps du séjour, par un Représentant de la marque.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

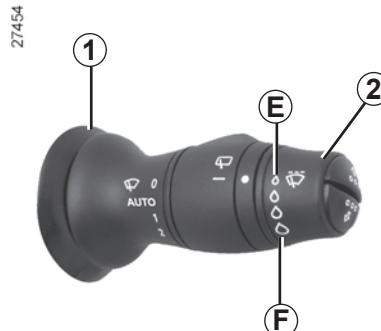
A arrêt

B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague **2**.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicules avec fonction essuage automatique

A arrêt

B fonction essuage automatique.

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2**:

– **E** : sensibilité minimum

– **F** : sensibilité maximum

nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

Pour tous les véhicules, la position **C** est accessible contact mis et les positions **B** et **D** sont accessibles uniquement moteur démarré.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)

27454



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

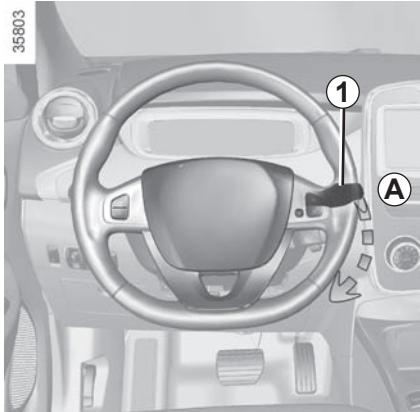
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagéz la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

35603



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détiorations.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE

27454



Essuie / lave vitre arrière

Contact mis, poussez la manette.



Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau **A** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2** puis relâchez-le.

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **A**.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

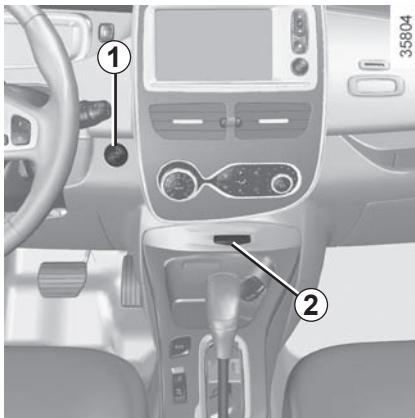
- Par temps de neige ou de gel, dégarez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Démarrage, arrêt du moteur	2.2
Commande de vitesse	2.5
Frein à main	2.6
Conseils de conduite, Eco conduite	2.7
Autonomie du véhicule : conseils	2.10
Environnement	2.12
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.13
Dispositifs de correction de conduite	2.16
Limiteur de vitesse	2.21
Régulateur de vitesse	2.24
Aide au parking	2.28
Caméra de recul	2.30
	2.1

DÉMARRAGE, ARRÊT MOTEUR (1/3)



35804

Carte RENAULT à télécommande

Lorsque vous entrez dans le véhicule, insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte **2**.

Pour démarrer

- positionnez le levier de sélection de vitesses en position **P** uniquement ;
- appuyez sur le bouton **1**. Le message **READY** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.



Carte RENAULT « mains libres »

La carte RENAULT doit être dans le lecteur de carte **2** ou dans la zone de détection **3**.

Pour démarrer

- positionnez le levier de sélection de vitesses en position **P** uniquement ;
- appuyez sur la pédale de frein ;
- appuyez sur le bouton **1**. Le message **READY** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule. Le véhicule ne peut être démarré que si le levier de sélection est sur **P**. Reportez-vous au paragraphe « Commande de vitesse » en chapitre 2.

DÉMARRAGE, ARRÊT MOTEUR (2/3)

Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie secondaire 12V déchargée...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « insérez la carte » apparaît au tableau de bord.

Insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte **2**.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT MOTEUR (3/3)

Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **N** ou **P**.



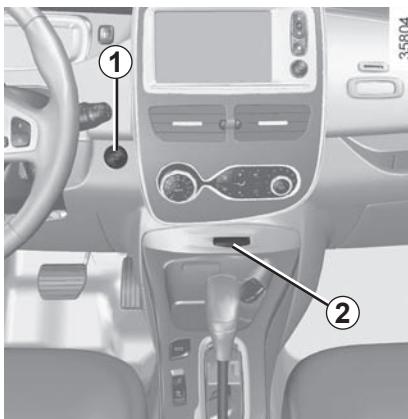
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Carte RENAULT à télécommande

Carte dans le lecteur **2**, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête. Le message **READY** s'éteint au tableau de bord.

Dans ce cas, le retrait de la carte du lecteur verrouille la colonne de direction.

Particularité

Si la carte n'est plus dans le lecteur lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **1**.

Carte RENAULT « mains libres »

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête et le message **READY** s'éteint au tableau de bord. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **1**.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

COMMANDÉE DE VITESSE (1/2)



Son fonctionnement s'apparente à une boîte de vitesses automatique.

Levier de sélection 1

L'afficheur 3 situé au tableau de bord vous informe de la position du levier de vitesse.

P : parking

R : marche arrière

N : neutre

D : marche avant

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

35806



Mise en route

Pour le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Pied sur la pédale de frein (le témoin sur l'afficheur 3 s'éteint), quittez la position P.

Le véhicule ne peut démarrer que si le sélecteur de vitesse est en position P.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite

Engagez le levier 1 en position D ou R.

Le véhicule avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

En roulage, appuyez plus ou moins sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse désirée.

En marche arrière, les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

COMMANDÉE DE VITESSE (2/2)/FREIN À MAIN

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, placez le levier en position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

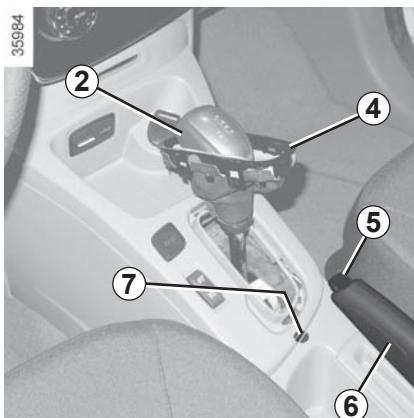


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.



Anomalie de fonctionnement

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage **2**, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclippez le cache **4** à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère **7** et sur le bouton de déverrouillage **2** situé sur le levier.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **6** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **5** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer

Tirez le levier **6** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe ou de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager la position **P**.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/3)

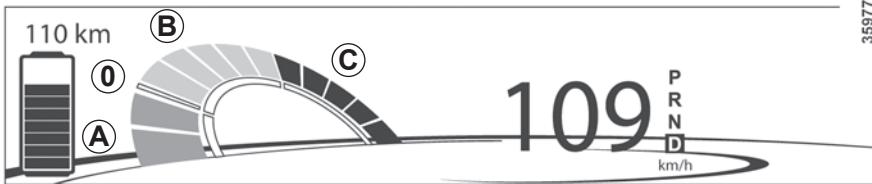
La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser la consommation, se référer aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- l'économètre ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'afficheur multimédia ;
- le mode ECO, activé par le bouton ECO.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système d'aide à la navigation complète ces informations.

La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionnée. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.

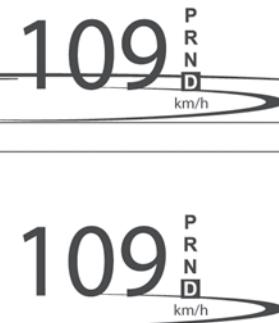


Économètre (au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation A bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.



Zone d'utilisation 0 « Neutre »

Indique une consommation nulle.

Zone d'utilisation B verte « consommation recommandée »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

Zone d'utilisation C jaune « consommation déconseillée »

Indique une consommation importante d'énergie.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/3)

35978



Indicateur de style de conduite

Il vous informe sur le style de conduite adopté (vitesse et anticipation). Vous êtes averti par la couleur de la zone 1 au tableau de bord.

- Vert : pour une conduite souple et économique ;
- Bleu : pour une conduite moins souple ;
- Violet : pour une conduite trop dynamique.



Au tableau de bord ou sur l'afficheur multimédia 2, apparaissent :

- une note globale tenant compte de l'accélération, de l'anticipation et de votre aptitude à gérer la vitesse ;
- des conseils permettant de vous améliorer (consultez la notice de l'équipement).

Bilan trajet (Driving ECO² Score)

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'afficheur multimédia 2, pour les véhicules qui en sont équipés, permet de consulter les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- la consommation moyenne d'énergie ;
- le nombre de kilomètres parcourus.

Système d'aide à la navigation

L'utilisation des informations disponibles sur votre système de navigation (info trafic, station de recharge la plus proche...) vous permettra de faciliter votre parcours.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/3)



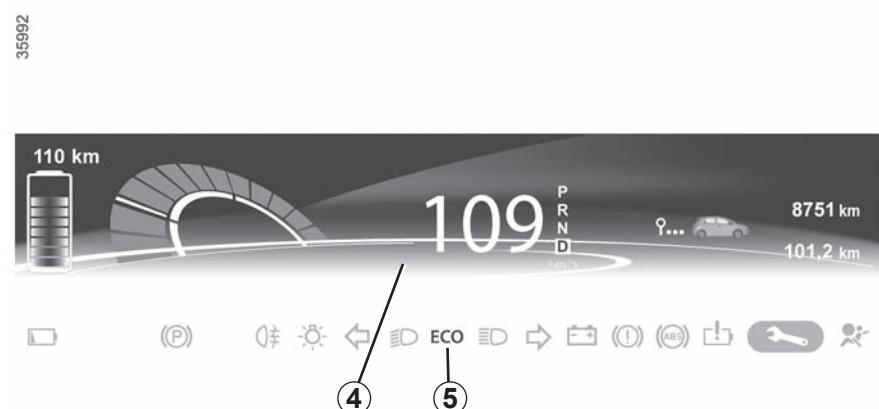
Mode ECO

Le Mode ECO est une fonction qui optimise l'autonomie du véhicule. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, climatisation, assistance de direction,...) et sur certaines actions de conduite (accélération, régulation de vitesses, décélération...).

Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 3.

Le témoin **5 ECO** s'affiche au tableau de bord et la partie inférieure du tableau de bord **4** devient verte.



En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Mode ECO activé, la vitesse du véhicule est limitée à 90 km/h environ.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 3.

Le témoin **5 ECO** s'éteint au tableau de bord et la partie inférieure du tableau de bord **4** devient bleue.

À chaque activation ou désactivation de la fonction Mode ECO, la fonction régulateur de vitesse se met en veille. Reportez-vous au chapitre « Régulateur-limiteur de vitesse : fonction régulateur » en chapitre 2.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

L'autonomie du véhicule est homologuée en cycle mixte NEDC (New European Driving Cycle).

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables. Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;
- l'utilisation d'accessoires électriques ;
- le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du Mode ECO permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur, chauffage...) pour en réduire au maximum leur consommation. Reportez-vous au paragraphe « ECO conduite » en chapitre 2.

La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit l'autonomie du véhicule.

34630



35901



La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

- roulez à vitesse constante.
- consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (économètre, consommation instantanée, bilan trajet...). Reportez-vous au paragraphe « ECO conduite » en chapitre 2 ;

– adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante

– priviliez la récupération d'énergie : anticipiez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (2/2)

34629

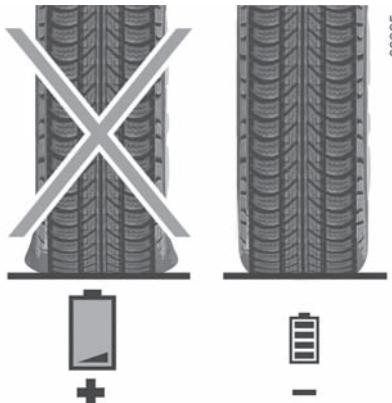


Le confort thermique

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

Pour préserver l'autonomie du véhicule, il est conseillé de privilégier :

- avant son utilisation, le mode « programmation » (reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : programmation » en chapitre 3) ;
- en roulage, le mode ECO (reportez-vous au paragraphe « ECO conduite » en chapitre 3).



33395

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'environnement tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature du groupe Renault eco².

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie secondaire 12 volts, piles...) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

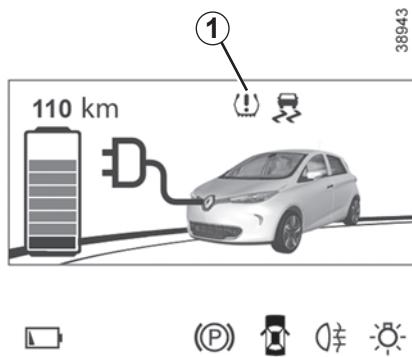
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)



Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin 1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

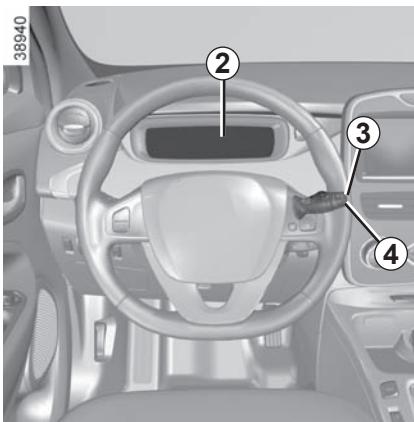


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)



Procédure de réinitialisation

Contact mis :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **3** ou **4** pour sélectionner la fonction « Apprentissage pression pneus » sur l'afficheur **2**;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **3** ou **4** pour lancer l'initialisation. L'affichage du message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota

La valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

Affichage

L'afficheur **2** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

« Pression pneus à réajuster »

Le témoin s'allume fixe accompagné du message « Pression pneus à réajuster ».

Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid.

Le témoin s'éteint après quelques minutes de roulage.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

« Crevaison »

Le témoin s'allume fixe accompagné du message « Crevaison » et d'un signal sonore.

Ce message est accompagné du témoin **STOP**.

Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

« Capteurs pneus à contrôler »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « Capteurs pneus à contrôler ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est non équipée de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, faites appel à un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar** (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...). Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin  et le message « Capteurs pneus à contrôler » apparaît au tableau de bord.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Ils sont constitués :

- de l'**ABS** (antiblocage des roues) ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESC** avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** avec, suivant véhicule, anticipation du freinage ;
- du **système de freinage récupérateur**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'**ABS** permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'**ABS** ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'**ABS** modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement

- et allumés au tableau de bord accompagné, suivant véhicule, des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'**ABS**, l'**ESC** et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

- , , et allumés au tableau de bord accompagnés du message « panne système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarcages, d'accélérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et le témoin  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que **N** ou **P** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)

Système de freinage récupérateif

Lors d'un freinage, le système de freinage récupérateif peut convertir l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci vient recharger la batterie de traction 400V et permet de gagner en autonomie.

Anomalies de fonctionnement

-  allumé au tableau de bord accompagné du message « système freinage à contrôler » : **l'assistance de freinage est toujours assurée.**

Dans ces conditions, le ressenti à l'appui sur la pédale de frein peut être différent.

Il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue.

Consultez un Représentant de marque.

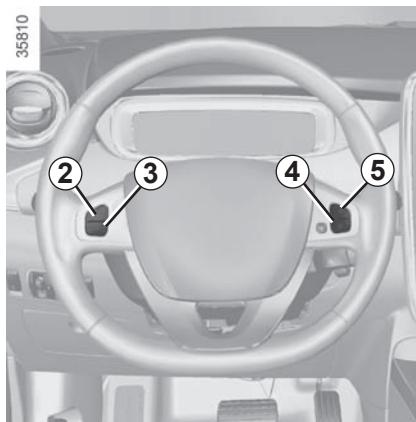
-  allumé au tableau de bord accompagné du message « panne système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Faites appel à un Représentant de marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

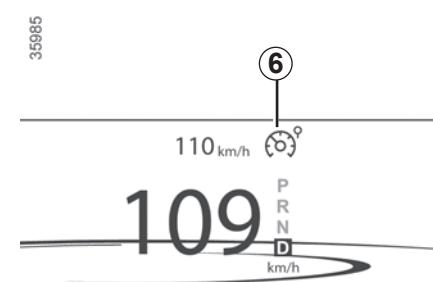
LIMITEUR DE VITESSE (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



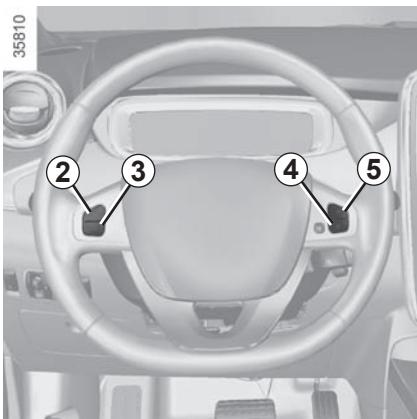
Mise en service

Pressez le contacteur 1 côté ⚡. Le témoin ⚡ 6 s'allume en orange et le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur 2 (+) : la vitesse limitée remplace les tirets et la limitation est confirmée par l'allumage du

témoin ⚡ sur fond orange.
La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur 2 (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur 3 (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord et un signal sonore retentit.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

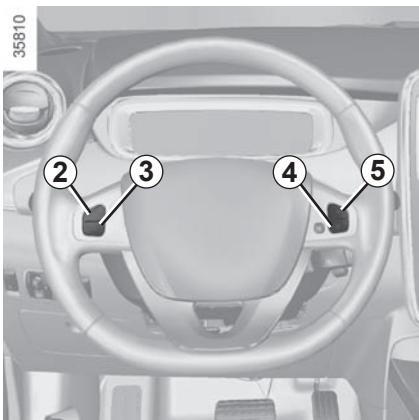
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin  sur fond orange et l'allumage du témoin .

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R).

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du limiteur est confirmée par l'allumage du témoin  sur fond orange.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin affiché ( ou ) au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

35810

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)



35809

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



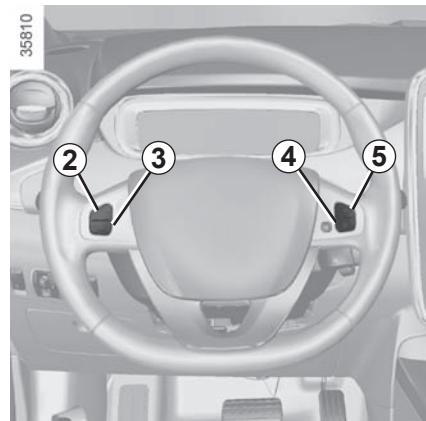
La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinuose ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

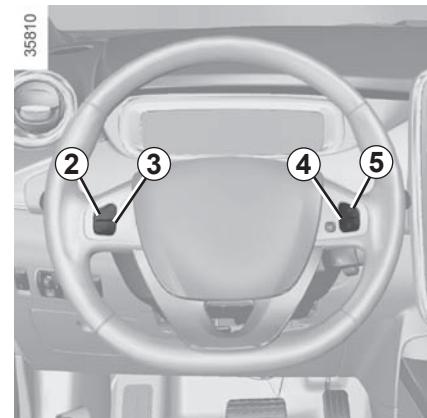
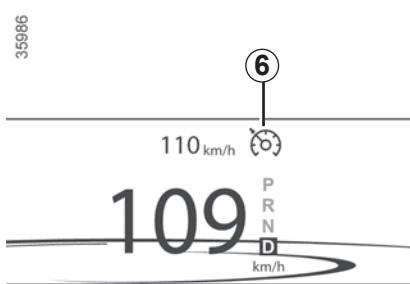
35810



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté

Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par

l'allumage du témoin sur fond vert.

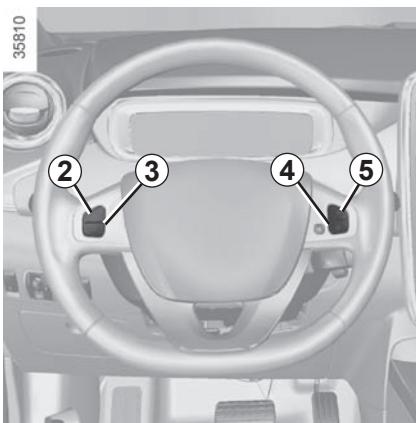
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, gardez les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

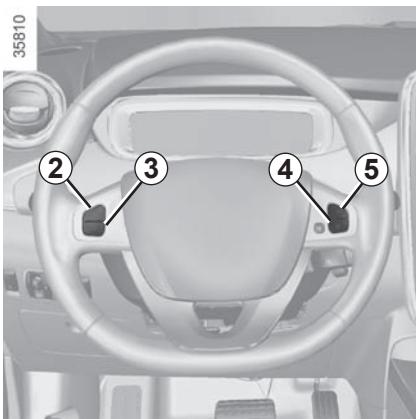
- le contacteur **4** (O);
- la pédale de frein;
- le passage en position neutre ;
- le contacteur du mode « ECO ».

Dans les quatre cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin  sur fond vert et l'allumage du témoin .

À chaque activation ou désactivation de la fonction Mode ECO, la fonction régulateur de vitesse se met en veille. Reportez-vous au chapitre « ECO conduite » en chapitre 2.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/4)



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur 5 (R) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée

par l'allumage du témoin  sur fond vert.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur 1, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin affiché ( ou 

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur 2 (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

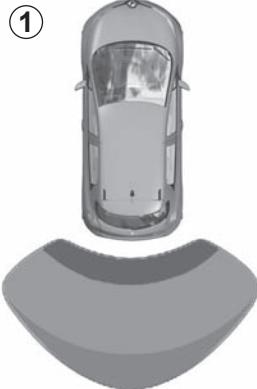
AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés (suivant véhicule) dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Nota : l'afficheur **1** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.



35969



35811

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la plupart des objets se trouvant à moins de 1,20 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés, un signal sonore retentit et l'afficheur **1** s'allume.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/2)



Réglage du volume sonore de l'aide au parking

Vous pouvez régler certains paramètres depuis l'afficheur multimédia 2. Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement pour plus d'informations.

Sélectionnez « Menu », « Réglages », « Aide au parking » puis réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur + ou -.



Désactivation du système

Vous pouvez désactiver l'aide au parking depuis l'afficheur multimédia.

Sélectionnez « Menu », « Réglages », « Aide au parking » puis « Aide au parking arrière ». Activez ou désactivez l'aide au parking et validez votre choix en sélectionnant « Valider ».

Anomalie de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « aide au parking à contrôler » au tableau de bord accompagné du témoin et un signal sonore retentit pendant environ 5 secondes. Consultez un Représentant de la marque.

Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, buée...).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

CAMÉRA DE REÇUL (1/2)



35970



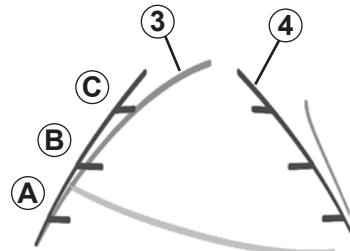
35655

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra 1 située sur le hayon transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'afficheur multimédia 2 accompagné d'un ou de deux gabarits 3 et 4 (mobile et fixe).

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

35987



Gabarit mobile 3

Il est représenté en bleu sur l'écran 2. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 4

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs A, B et C indiquant la distance derrière le véhicule :

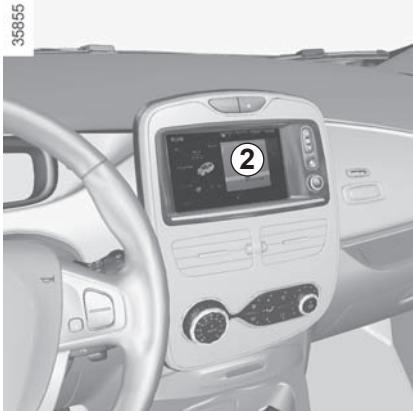
- A (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule;
- B (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule;
- C (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Particularité

Veillez à ce que la camera ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

CAMÉRA DE REÇUL (2/2)



Activation, désactivation de la caméra de recul

Depuis l'afficheur multimédia 2, sélectionnez « Menu », « Paramètre », « Aide au parking » puis « Réglage caméra arrière ». Activez ou désactivez la caméra de recul et validez votre choix en sélectionnant « Terminé ».



Vous pouvez également régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « coffre ouvert » apparaît l'affichage caméra disparaît.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

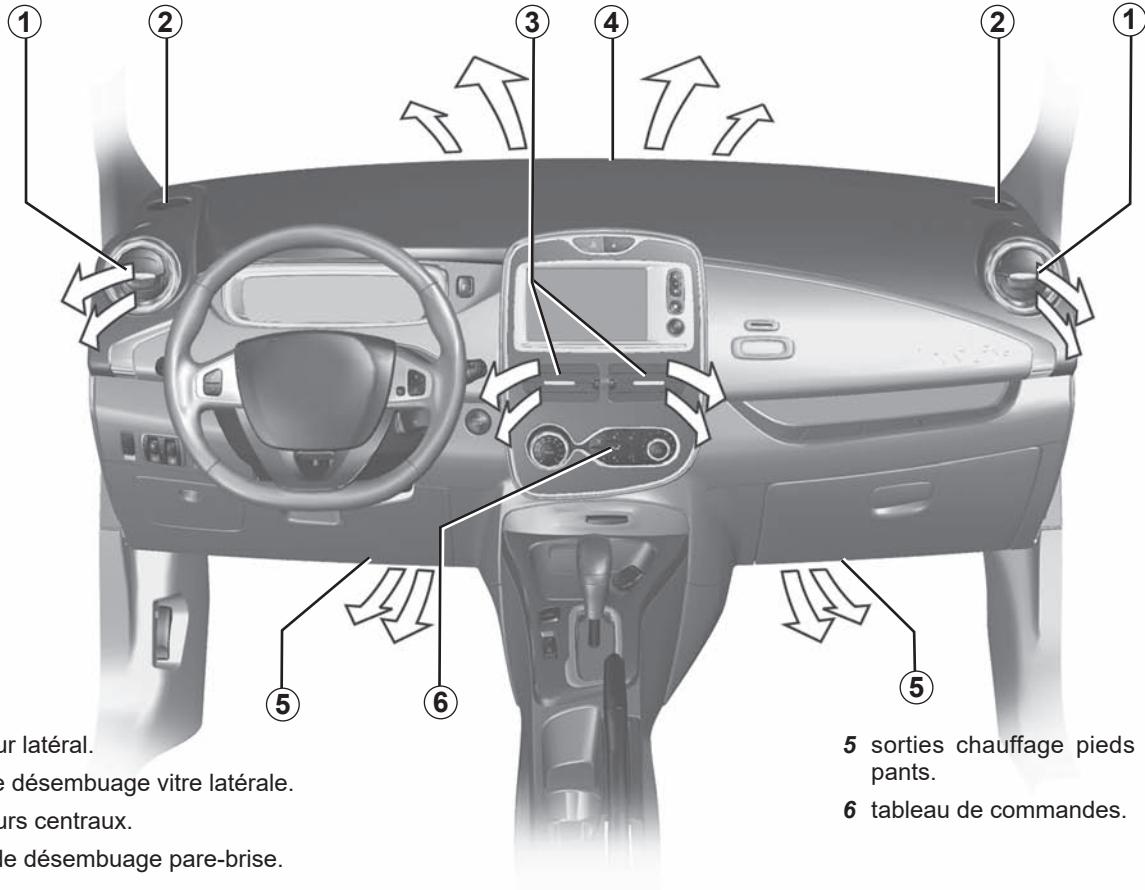


Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Air conditionné manuel	3.4
Air conditionné automatique	3.7
Conditionnement d'air : activation à distance	3.11
Conditionnement d'air : programmation	3.12
Ioniseur d'air	3.16
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.17
Lève-vitres	3.19
Éclairage intérieur	3.21
Pare-soleil	3.21
Rangements, aménagements habitacle	3.22
Cendrier	3.25
Prise accessoires	3.25
Banquette arrière : fonctionnalités	3.27
Tablette arrière	3.28
Cache-bagages	3.29
Coffre à bagages	3.30
Becquet	3.30
Transport d'objets dans le coffre	3.31
Équipements multimédia	3.32

AÉRATEURS : sorties d'air (1/2)

35857



1 aérateur latéral.

2 frise de désembuage vitre latérale.

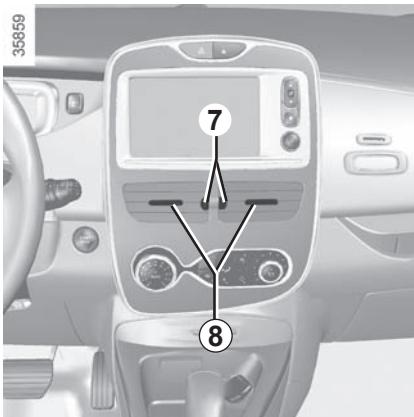
3 aérateurs centraux.

4 frises de désembuage pare-brise.

5 sorties chauffage pieds des occupants.

6 tableau de commandes.

AÉRATEURS : sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux

Débit

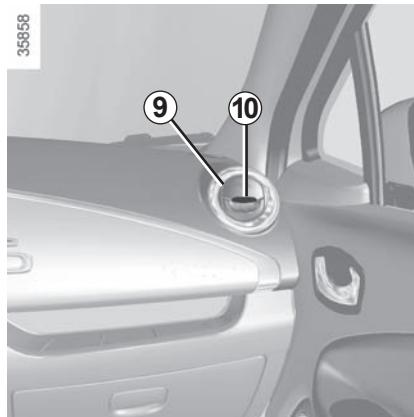
Manœuvrez les curseurs **7** (au-delà du point dur).

Vers le haut : ouverture maximale.

Vers le bas : fermeture.

Orientation

Manœuvrez les curseurs **8** dans la position désirée.



Aérateurs latéraux

Débit

Pour ouvrir l'aérateur **9** appuyez sur l'aérateur (point **10**) en fonction de l'ouverture souhaitée.

Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral **9**.

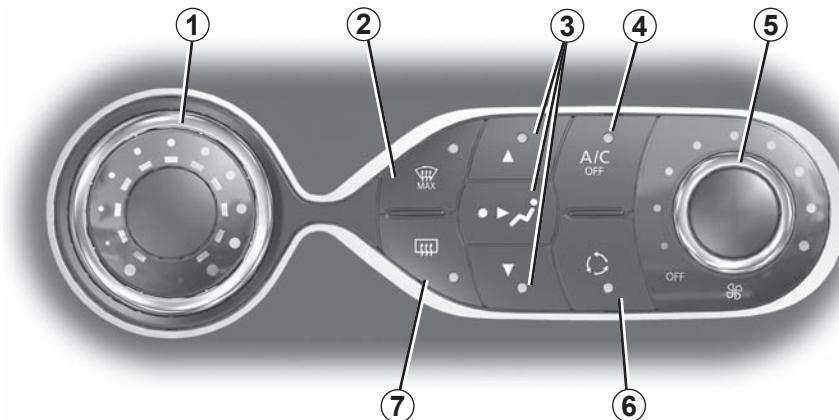
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/3)



42385

Les commandes

- 1 Réglage de la température de l'air.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 4 Commande de désactivation de l'air conditionné.
- 5 Réglage de la vitesse de ventilation jusqu'à arrêt du système.
- 6 Recyclage de l'air.
- 7 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

L'utilisation du chauffage et de la climatisation ne peut se faire que moteur démarré.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné (suivant véhicule)

La touche 4 permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande 5 est positionnée sur OFF.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Conseil : afin d'optimiser l'autonomie du véhicule, désactivez l'air conditionné lorsque la température extérieure est confortable.

Réglage de la vitesse de ventilation

Tournez la commande 5 sur l'une des huit positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

Position OFF

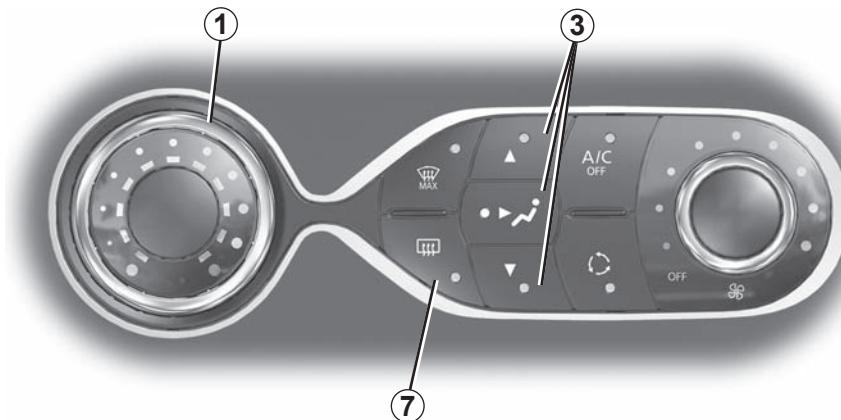
Dans cette position :

- le chauffage ou l'air conditionné s'arrête automatiquement ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/3)



42385

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 1 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande 1 vers la droite.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur l'une des touches 3 pour choisir votre répartition. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume. Il est possible de combiner deux positions à la fois, appuyez sur deux des touches 3.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant et les frises de désembuage de pare-brise.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

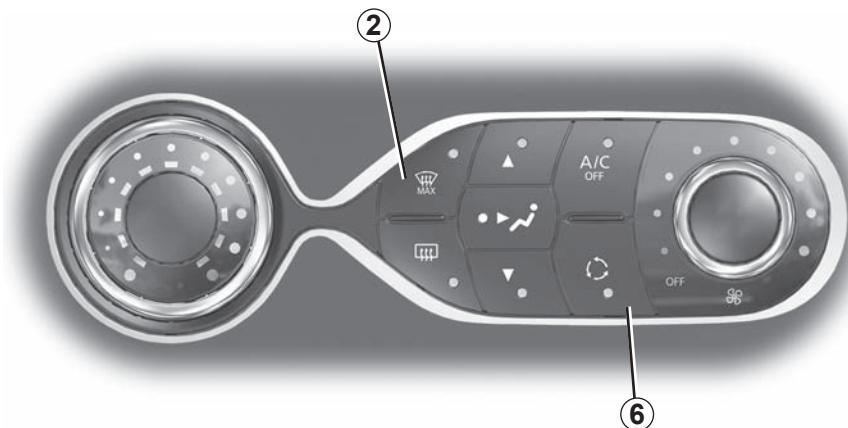
Appuyez sur la touche 7, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche 7. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Conseil

En cas de gel, pour dégivrer votre lunette arrière, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désembuage afin de réduire la consommation d'énergie.

AIR CONDITIONNÉ MANUEL (3/3)



42385

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. Elle impose la mise en service automatique de l'air conditionné ou du chauffage.

Pour sortir de cette fonction, sélectionnez un des réglages (répartition, vitesse de ventilation, température, recyclage) souhaité.

Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la touche **6** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

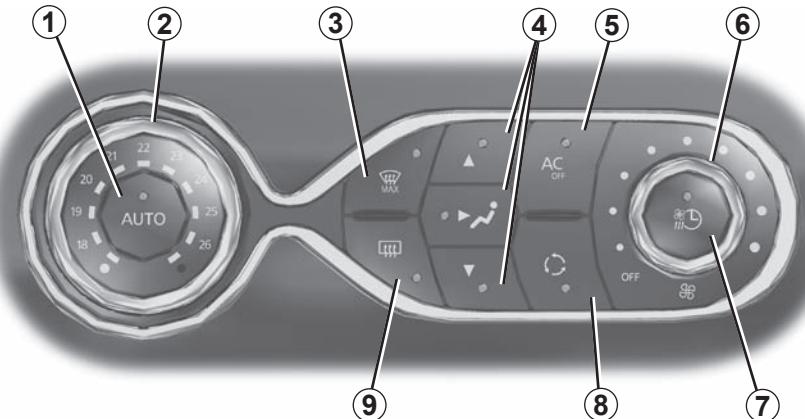
Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton **6** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/4)



35860

Les commandes

- 1 Mode automatique.
- 2 Réglage de la température de l'air.
- 3 Fonction « voir clair ».
- 4 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 5 Commande de désactivation de l'air conditionné.
- 6 Réglage de la vitesse de ventilation jusqu'à arrêt du système.
- 7 Suivant véhicule, commande d'accès rapide au menu « Programmation du conditionnement d'air » ou commande d'activation de la programmation du conditionnement d'air.

- 8 Recyclage de l'air.
- 9 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

L'utilisation du chauffage et de la climatisation ne peut se faire que moteur démarré.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné, du chauffage et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche 1.

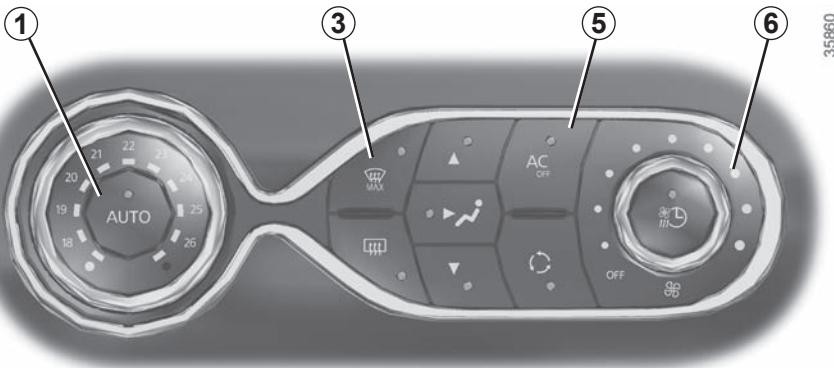
Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 2 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est éloigné de la position arrêt du chauffage, plus la température est élevée. Si la température extérieure est trop élevée, le chauffage diminue automatiquement. Cela permet de limiter la consommation d'énergie et de préserver l'autonomie du véhicule.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (affichage « LOW » et « HIGH » sur l'afficheur multimédia).

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/4)



35960

Désactivation de l'air conditionné

La touche 5 permet d'arrêter (témoin allumé) le fonctionnement de l'air conditionné.

Pour activer l'air conditionné, appuyez sur la touche 1, le témoin intégré à la touche 5 s'éteint.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

Conseil : afin d'optimiser l'autonomie du véhicule, désactivez l'air conditionné lorsque la température extérieure est confortable.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche 3, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. Elle impose la mise en service automatique de l'air conditionné ou du chauffage.

Pour sortir de cette fonction, appuyer sur la touche 3.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

Utilisez de préférence le mode automatique.

En mode automatique (témoin de la touche 1 allumé), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Vous pouvez toujours modifier le choix du système, dans ce cas, le témoin de la touche 1 s'éteint.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (3/4)

Réglage de la vitesse de ventilation

Tournez la commande **6** sur l'une des huit positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

Position OFF

Dans cette position :

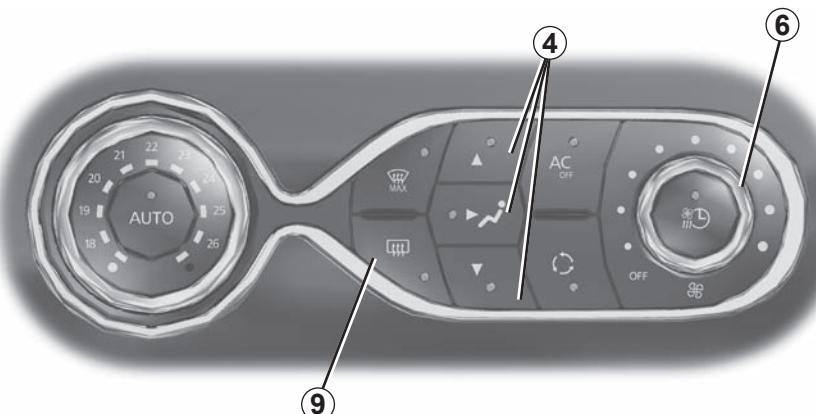
- le chauffage ou l'air conditionné s'arrête automatiquement;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur l'une des touches **4** pour choisir votre répartition. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume. Il est possible de combiner deux positions à la fois, appuyez sur deux des touches **4**.

 Le flux d'air est réparti entre les désempueurs de vitres latérales avant et les frises de désempuage de pare-brise.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Dégivrage-désempuage de la lunette arrière

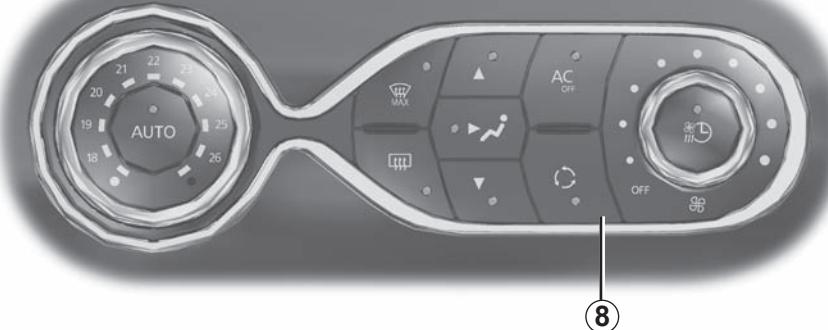
Appuyez sur la touche **9**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désempuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **9**. À défaut, le désempuage s'arrête automatiquement.

Conseil

En cas de gel, pour dégivrer votre lunette arrière, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désempuage afin de réduire la consommation d'énergie.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/4)



35860

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche 8.

Suivant véhicule, le système détermine l'utilisation ou non du recyclage en fonction de la qualité de l'air extérieur. La qualité de l'air est signalée par l'allumage sur l'afficheur multimédia de l'un des témoins suivants (respectivement de l'air le plus sain au plus pollué) :



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- le recyclage d'air permet d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche 8, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche 8 dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt manuel de la fonction

Appuyez sur la touche 8 pour arrêter la fonction. Le recyclage d'air est alors automatique.

CONDITIONNEMENT D'AIR : activation à distance

35782



Il est possible d'activer le conditionnement d'air par la carte RENAULT ou par les services connectés.

Cette fonction permet d'obtenir une température de confort avant l'utilisation du véhicule.

Conseil : afin d'optimiser l'autonomie du véhicule, utilisez de préférence cette fonction lorsque le véhicule est branché.

Condition de fonctionnement

- le moteur doit être coupé ;
- le niveau de la charge de la batterie de traction doit être supérieur à 25% ou, suivant véhicule, à 45%.

Activation de la fonction

Elle s'effectue soit par :

- un appui long sur le bouton **1** de la carte RENAULT (assurez-vous d'être dans le champ d'action de la carte, reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : généralités » en chapitre 1);
- les services connectés.

L'activation de la fonction est visualisée par

- l'allumage fixe des feux de détresse et des répétiteurs latéraux pendant 3 secondes ;
- les témoins intégrés aux touches  et **AUTO** de la commande de conditionnement d'air s'allument.

Arrêt de la fonction

- automatiquement après une durée d'environ 5 minutes ;
- au démarrage du moteur ;
- si appui sur les commandes du « mode automatique », de la fonction « voir clair », de réglage de la ventilation ou d'accès rapide au menu « programmation du conditionnement d'air » ;
- si l'énergie prélevée dépasse 5% du niveau de la batterie de traction.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (1/4)



35860

Réglage de la programmation

Véhicule branché à une source d'alimentation, cette fonction permet :

- d'obtenir une température de confort avant l'utilisation du véhicule ;
- d'optimiser l'autonomie du véhicule.

La fonction conditionnement d'air programmable se déclenche dans l'heure précédant l'heure programmée pour arriver à la température de confort.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Conditions de fonctionnement

- le moteur doit être coupé ;
- le véhicule doit être verrouillé ;
- le niveau de la charge de la batterie de traction doit être supérieur à 25% ou, suivant véhicule, à 45% pour que la fonction se déclenche ;
- le véhicule doit être branché sur le secteur ;
- la programmation doit être réalisée au moins 2h avant le départ ;

et

- la programmation du conditionnement d'air doit être activée.

Suivant véhicule, la programmation se fait depuis :

- l'afficheur multimédia ;
- ou
- le menu de personnalisation des réglages du véhicule.

Le témoin intégré à la touche 1 et le témoin  sont allumés.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (2/4)

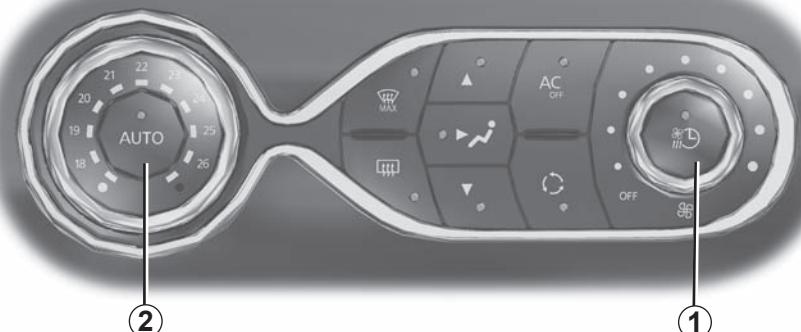


Depuis l'afficheur multimédia A

Programmation de l'heure de départ de la fonction

Il est possible de programmer deux horaires différents.

- appuyez sur la touche **1** d'accès rapide au menu de programmation sur l'afficheur **A** ;
- sélectionnez « Modifier » de l'un des deux horaires de programmation ;
- réglez les heures puis les minutes et validez.



Activation de la « Programmation »

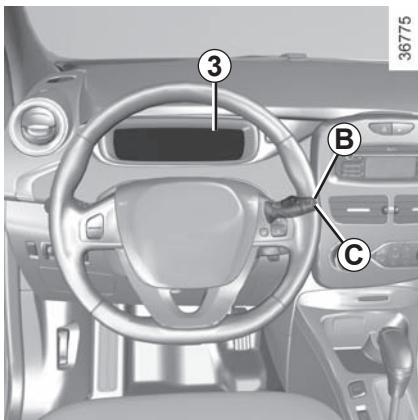
- Contact mis et climatisation en fonction (reportez-vous au paragraphe « Climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- sélectionnez la programmation à activer dans le menu « Programmation du confort » ;
- assurez-vous que l'une des programmations est validée.
- arrêtez le moteur ;
- branchez le véhicule à une source d'alimentation ;
- verrouillez le véhicule.

La fonction se déclenche une heure avant l'heure programmée pour arriver à une température de confort.

Les témoins intégrés à la touche **1**, à la touche AUTO **2** et le témoin  au tableau de bord sont allumés.

Les deux horaires de programmation ne peuvent pas être activés simultanément.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (3/4)



36775

Depuis le menu de personnalisation des réglages du véhicule 3

Programmation de l'heure de départ de la fonction

Il est possible de programmer un seul horaire.

- appuyez brièvement sur le bouton **B** ou **C** pour accéder au menu « Programmation » ;
- appuyez longuement sur le bouton **B** ou **C** pour valider ;

- appuyez brièvement sur le bouton **B** ou **C** pour accéder au menu « Préchambrer pour » ;
- appuyez longuement sur le bouton **B** ou **C** pour valider ;
- appuyez brièvement sur le bouton **B** ou **C** pour accéder au réglage de l'heure ;
- appuyez longuement sur le bouton **B** ou **C**, les heures clignotent ;
- appuyez brièvement sur les boutons **B** et **C** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **B** ou **C** pour valider le réglage des heures ;
- les minutes clignotent, appuyez brièvement sur les boutons **B** et **C** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **B** ou **C** pour valider le réglage des minutes, votre réglage est pris en compte.



Activation de la « Programmation »

- Contact mis et climatisation en fonction (reportez-vous au paragraphe « Climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- appuyez sur la touche **1**.

La fonction se déclenche deux heures environ avant l'heure programmée pour arriver à une température de confort.

Les témoins intégrés à la touche **1**, à la touche AUTO **2** et le témoin  au tableau de bord sont allumés.

Arrêt du conditionnement d'air programmé

Le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.

Toutefois, la fonction peut se désactiver si :

- la prise de charge est débranchée ;
- la fonction « Activation à distance » est activée, reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : activation à distance » en chapitre 2 ;
- le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 15% ou, suivant véhicule, à 30%.

Services connectés

Il est également possible de programmer le conditionnement d'air depuis les services connectés. Pour connaître les conditions de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

IONISEUR D'AIR



Sélection du mode de fonctionnement

Air conditionné en fonctionnement, depuis l'afficheur A, sélectionnez « Menu », « Véhicule », « Bien-être » puis « Ioniseur ».

Sélectionnez l'un des deux modes ou l'arrêt de l'émission :

- CLEAN : aide à diminuer les bactéries et les particules allergènes présentes dans l'air ;
- RELAX : crée une atmosphère de conduite saine et relaxante par émission d'ions ;
- Arrêt (arrêt de l'émission).

Activation du ioniseur en mode CLEAN à chaque démarrage du moteur

Pour activer le mode CLEAN à chaque démarrage du moteur, cochez la ligne « Lancer le ioniseur à chaque démarrage » et validez.

Nota :

- si la commande de ventilation est sur la position 0 (arrêt), l'activation du ioniseur à chaque démarrage du moteur imposera automatiquement une ventilation minimale pendant 10 secondes environ ;
- si le réglage de la répartition d'air ne permet pas d'alimenter en air les aérateurs centraux, le ioniseur n'est pas activé.

Ne fermez pas les aérateurs lorsque le ioniseur est activé. Cela permet une émission homogène des ions.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...) vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis priviliez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Autonomie

Il est normal de constater une augmentation de la consommation d'énergie durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Conseils pour minimiser la consommation d'énergie et donc aider à préserver l'autonomie du véhicule :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Privilégez :

- avant votre départ, l'utilisation de la programmation du conditionnement d'air ou l'activation à distance. Reportez-vous aux paragraphes « Conditionnement d'air : programmation » et « Conditionnement d'air : activation à distance » en chapitre 2 ;
- lors de vos trajets, l'utilisation du mode ECO. Reportez-vous au paragraphe « Fonction Mode ECO » en chapitre 2.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique. Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, éco conduite » en chapitre 2.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid ou d'air chaud.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

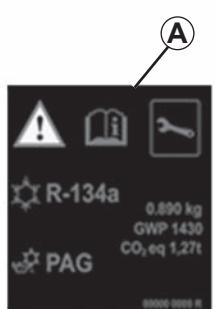
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



42430

Le circuit de fluide frigorigène peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette A collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette A dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficients-équivalents CO2).

CO2 eq x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO2.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (1/2)

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



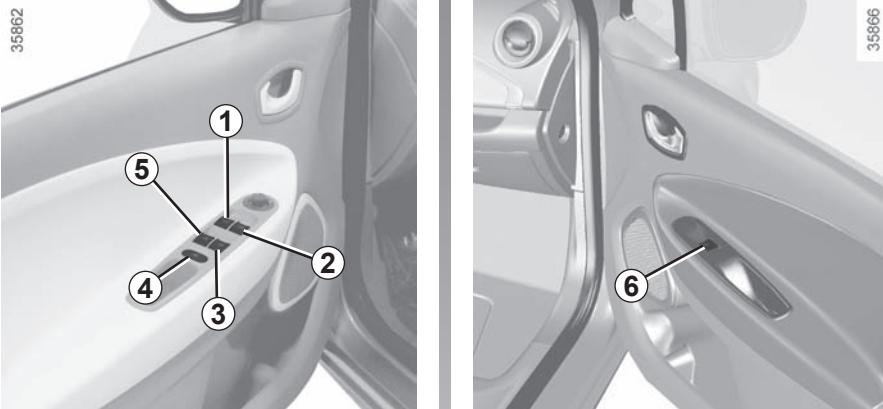
Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur 4. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



Lève-vitres électriques

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

Mode impulsif

(suivant véhicule)

Ce mode s'ajoute au fonctionnement du lève-vitre électrique décrit précédemment. Il peut équiper la vitre conducteur.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur de la vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

De la place conducteur agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.

Des places passagers agissez sur le contacteur 6.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

35666

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (2/2)/LÈVE-VITRES MANUELS

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : soulevez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre puis relâchez-le. Soulevez de nouveau sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde environ pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lève-vitres manuels

Tournez la manivelle 8.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dé passe du véhicule.

Risque de blessures graves.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR/PARE-SOLEIL



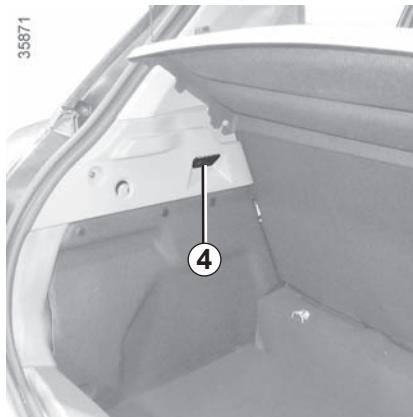
Plafonnier

Basculez l'interrupteur **2**, vous obtenez selon la position :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

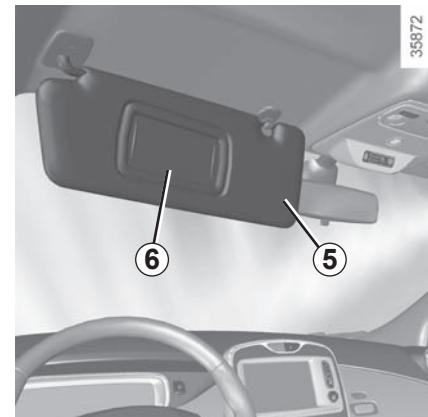
Spots de lecture

Basculez les interrupteurs **1** ou **3**.



Éclaireur de coffre

L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du coffre.



Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil **5** sur le pare-brise ou déclippez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie

Suivant véhicule, levez ou faites glisser le couvercle **6**.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

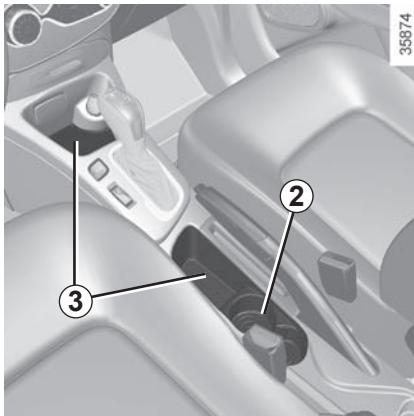


En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. Risque de blessures.

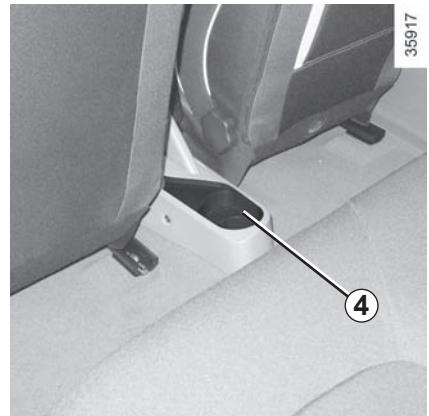
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/3)



Vide-poches de portes avant 1



Portes-canettes 2 et 4



Vide-poches de console centrale 3



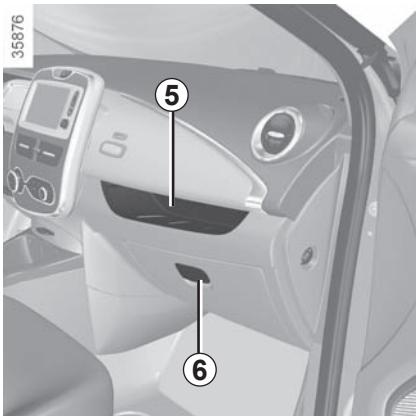
Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canette ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédailler et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/3)



Vide-poches de planche de bord 5

Boîte à gants

Pour ouvrir, tirez la palette 6.

Elle peut accueillir des documents de format A4, une grande bouteille d'eau...



Vide-poches de porte arrière 7



Poignée de maintien 8

Elle sert à se maintenir en roulage.

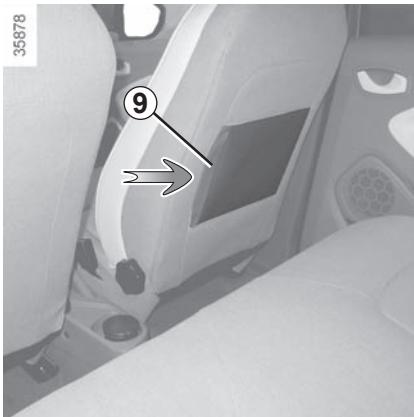
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

35877

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/3)



Poche de rangement 9 à ouverture latéral



Poche de rangement 10



Rangement pare-soleil 11

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

CENDRIER, PRISE ACCESSOIRES



Prise accessoires 2

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque.

Cendrier 1

Pour ouvrir, soulevez le couvercle. Pour le vider, tirez sur l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

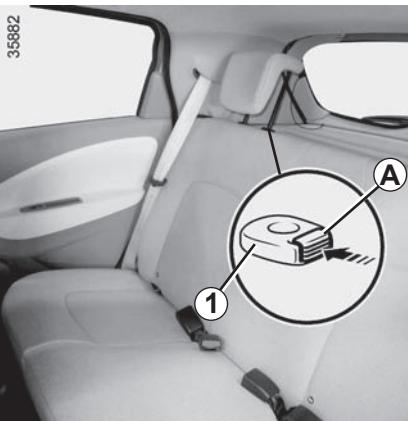


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Position d'utilisation

Montez ou descendez l'appui-tête tout en le maintenant tiré vers l'avant du véhicule.

Pour l'enlever

Appuyez sur le bouton **A** du verrou **1** et sortez l'appui-tête.



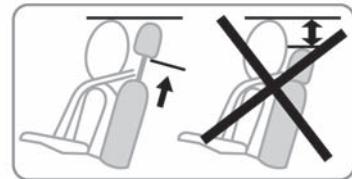
Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux et descendez l'appui-tête jusqu'au premier cran. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangement

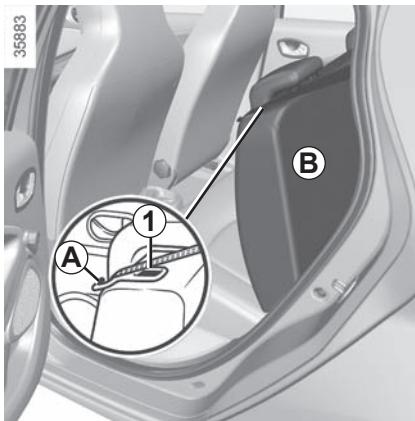
Appuyez sur le bouton **A** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée (position **B) est une position de rangement :** elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement. Le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités



Le dossier peut être rabattu pour permettre le transport d'objets encombrants.

Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **A**.

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez le dossier **B**.

Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle **A** pour éviter toute détérioration de celle-ci.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La configuration en banquette deux places, avec le petit dossier **B** rabattu interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et enclinez-le contre son support.



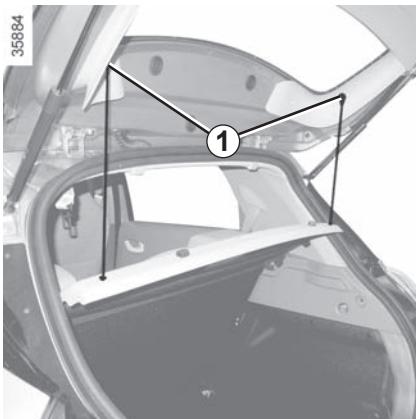
Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

TABLETTE ARRIÈRE



Tablette arrière

Pour la déposer :

- abaissez les appuis-tête arrière ;
- décrochez les deux cordons de rappel **1** ;
- soulevez la tablette **2** vers le haut pour la déclipper ;

Masse maximum sur la tablette arrière : 2 kg uniformément répartis.

- poussez la tablette **2** vers l'intérieur et tournez-la ;
- tirez la tablette vers vous.

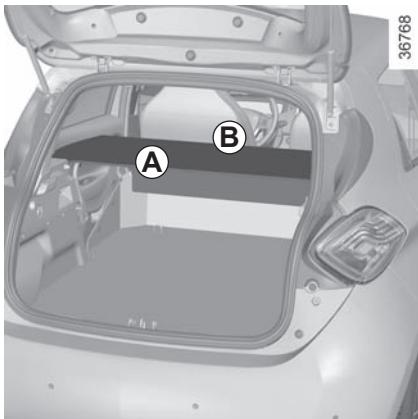
Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES : versions société



Le cache-bagages est composé d'une partie rigide **A** et d'une partie pliable **B**.

Le cache-bagages est en position dépliée.



Le cache-bagages est en position pliée.

Pour le plier :

- levez légèrement la tablette **A** et tirez-la vers vous pour la déposer;
- pliez ensuite la partie **B** en la rabattant sur elle-même.



Le cache-bagages est déposé.

Pour le déposer, à partir de la position pliée et en le maintenant en **position horizontale** :

- tirez d'un côté le cache-bagages vers vous de manière à le faire pivoter légèrement;
- tirez ensuite le cache-bagages de l'autre côté pour le dégager complètement de son logement.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

36770

COFFRE À BAGAGES/BECQUET



35874

Ouverture

Pressez le bouton 1 et soulevez la porte de coffre



35887

Becquet

Il est **interdit** de fixer des objets et/ou accessoires (porte-vélos...) en appui sur le becquet A.

Fermeture

Abaissez la porte de coffre, suivant véhicule en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure..

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

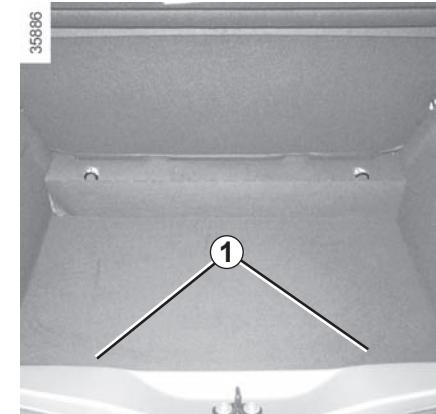
- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas A).



- Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas B).



Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage 1 situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

EQUIPEMENT MULTIMEDIA

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent du véhicule.

- 1 Afficheur tactile multimédia ;
- 2 Prises multimédia ;
- 3 Commande vocale ;
- 4 Commande sous volant ;
- 5 Micro.



Consultez la notice de l'équipement pour en connaître le fonctionnement.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



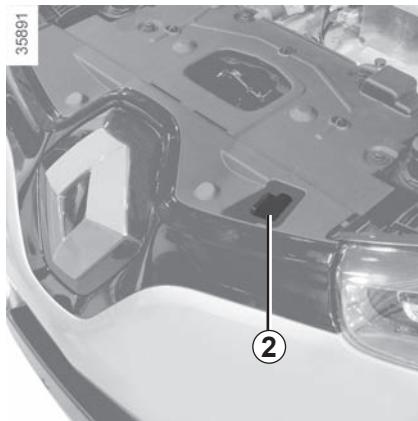
Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveaux	4.4
liquide de refroidissement	4.4
liquide de freins	4.5
réservoir lave-vitres	4.5
Batterie secondaire 12 volts	4.6
Pression de gonflage des pneumatiques	4.8
Entretien de la carrosserie	4.9
Entretien des garnitures intérieures	4.12
	4.1

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Déverrouillage de sécurité du capot

Levez le capot de quelques centimètres et poussez le levier **2** vers la gauche.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de déverrouillage de capot par un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide d'un vérin.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : Risque de fermeture involontaire du capot.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur.

Fermeture du capot

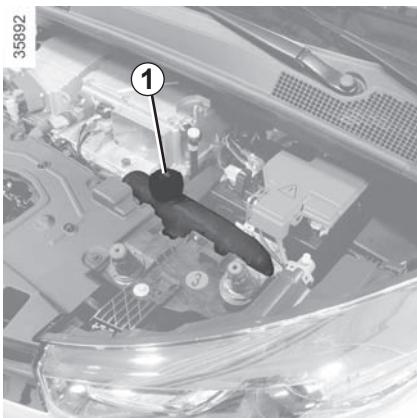
Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAUX (1/2)



Liquide de refroidissement

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau à froid doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement 1. Complétez les niveaux à froid avant qu'ils n'atteignent le repère « MINI ».



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le moteur n'est pas arrêté.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



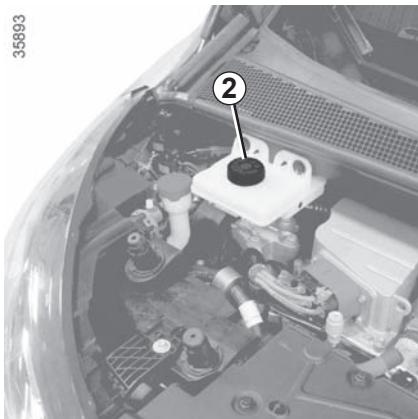
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX (2/2)

35893



(O) Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

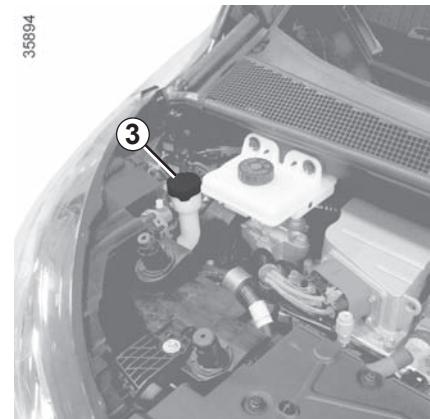
Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions dans le compartiment moteur certains éléments peuvent être chauds. De plus, le motentilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de brûlures ou de blessures.

35894



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Ouvrez le bouchon 3, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

BATTERIE SECONDAIRE 12 VOLTS (1/2)



35895

Entretien/remplacement

L'état de charge de la batterie secondaire 12 volts 1 peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs moteur à l'arrêt.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire 12V (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



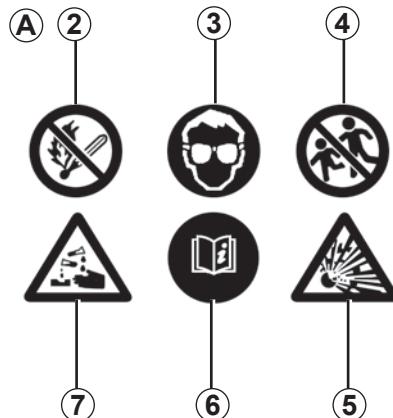
témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

La batterie secondaire est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...) et de certains systèmes de sécurité tel que l'assistance de freinage.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

BATTERIE SECONDAIRE 12 VOLTS (2/2)



28705

Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie.

2 flamme nue interdite et défense de fumer;

3 protection obligatoire de la vue;

4 tenir éloigné des enfants;

5 matières explosives;

6 se reporter à la notice;

7 matières corrosives.

Dépannage

Pour ne pas endommager votre véhicule, il est interdit de recharger sa batterie secondaire 12 volts en utilisant :

- un chargeur de batterie externe ;
- une batterie d'un autre véhicule.

Faites appel à un Représentant de la Marque.



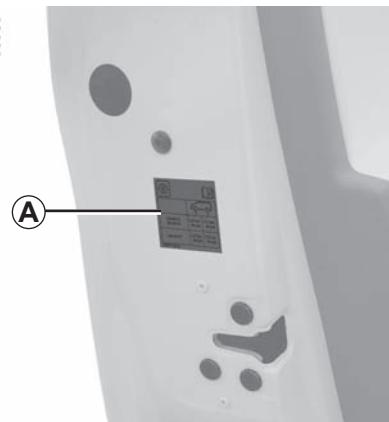
Il est interdit de débrancher la batterie secondaire 12 volts.

Risque de brûlures par chocs électriques.

N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie secondaire 12 volts d'un autre véhicule. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération.
Risque d'endommagement du véhicule

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

35983

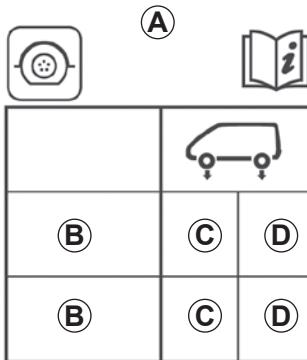


Etiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.
Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

35989



B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...) le témoin s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détrempérer.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Laver le véhicule avec un appareil à haute pression.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.



Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glaces » plastiques, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres. Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

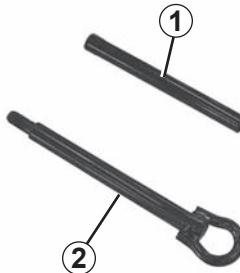
Bloc outils	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.3
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.6
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.9
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.10
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.11
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.12
Carte « Mains libres » : pile	5.13
Carte « Mains libres » : pile	5.14
Fusibles	5.15
Pré-équipement radio	5.17
Accessoires	5.18
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.19
Remorquage, dépannage	5.20
Anomalies de fonctionnement	5.23
	5.1

BLOC OUTILS



La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.
Le bloc outils A est situé dans le bac sous le tapis de coffre.

35933



35934

Levier 1

Il permet de bloquer ou de débloquer l'anneau de remorquage.

Anneau de remorquage 2

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures. Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

B



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

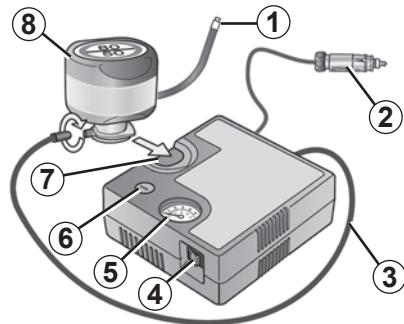
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)

35749



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...), le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Moteur tournant, frein de parking serré,

- Déroulez le tuyau de la bouteille ;
- branchez le tuyau **3** du compresseur à l'arrivée de la bouteille **8** ;
- suivant véhicule, connectez ou vissez la bouteille **8** sur le compresseur au niveau de l'empreinte **7** de bouteille ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage de la bouteille **1** ;
- déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- branchez l'embout **2 impérativement** dans la prise accessoires du véhicule ;

- appuyez sur l'interrupteur **4** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques ») ;

- après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **5**).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **5** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **6**.



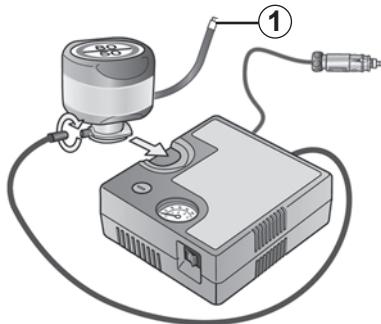
Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)

35749



Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **1** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuit toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de **1,6 mm** et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglements du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématuée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...) le témoin  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

PNEUMATIQUES (3/3)

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage**.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

La monte de chaîne est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

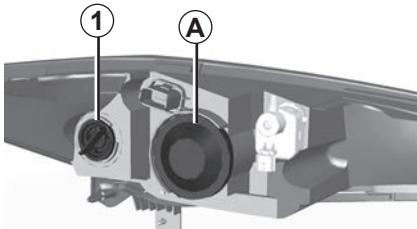
Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Nota :

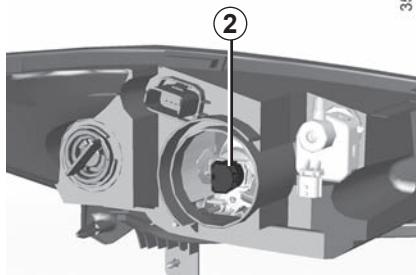
L'utilisation de pneus neiges, thermogommes ou cloutés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes



35936



35937

Vous pouvez remplacer les ampoules décrites ci-après. Toutefois, nous vous conseillons de les faire remplacer par un Représentant de la marque si la manipulation semble difficile.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

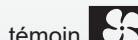
Feux indicateurs de direction

Dévissez le porte-lampe 1 d'un quart de tour et débranchez la lampe.

Type de lampe : PY21W.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Feux de route/de croisement

Déposez le cache A.

Dévissez le porte-lampe 2 et sortez l'ensemble de son logement.

Débranchez la lampe.

Type de lampe : H7.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Assurez-vous lors du remontage de ne pas pincer le câblage avec le porte-lampe.

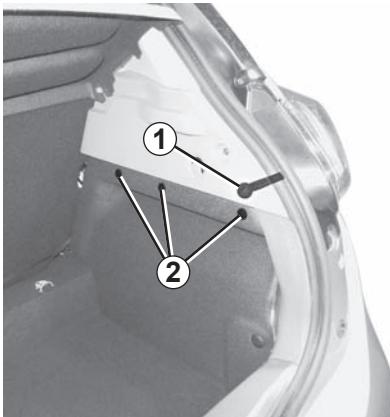
Feux de jour

Consultez un Représentant de la marque.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

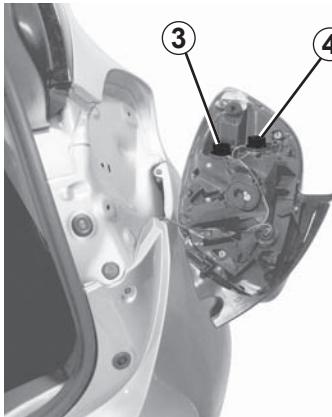
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/2)



35938

Feux indicateur de direction/ de position et de stop

- Ouvrez le coffre ;
- déclipez la tête des agrafes supérieure **2** pour les déverrouiller ;
- déclipez les agrafes **2** de la garniture ;
- dégagiez la garniture ;
- dévissez la vis **1** ;



35939

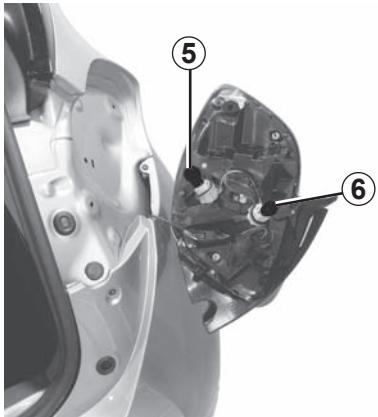
- de l'extérieur, dégagiez le bloc feux en le tirant vers l'arrière ;
- dévissez le porte-lampe **3** (feu de position et de stop) ou **4** (feu indicateur de direction) puis remplacez la lampe.

Feu de position et de stop **5**

Type de lampe : PR21W.

Feu indicateur de direction **6**

Type de lampe : PY21W.



35940

Remontage

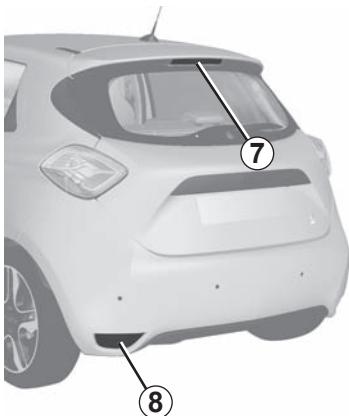
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/2)



Troisième feu stop 7

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de recul et de brouillard arrière 8

Accédez au porte-lampe en passant par le dessous du véhicule, puis dévissez-le en tournant vers le centre du véhicule.

Feu de brouillard

Type de lampe : PR21W.

Feu de recul

Type de lampe : P21W.

35641

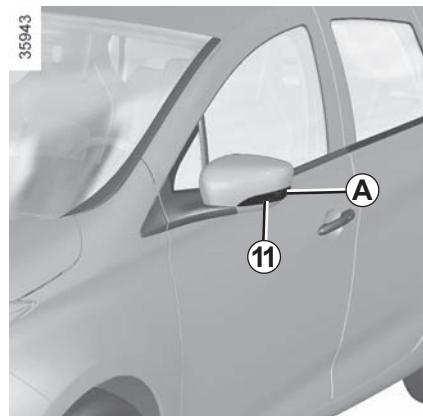


Éclaireurs plaque d'immatriculation 9

- Déclippez l'éclaireur 9 en pressant la languette 10 ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

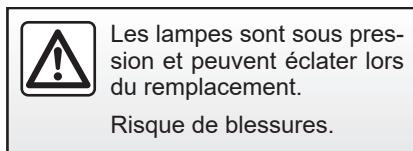
35642



Répétiteurs latéraux 11

- Déclippez le répétiteur 11 (à l'aide d'un outil type tournevis plat positionnez en A pour basculer le répétiteur de l'arrière vers l'avant du véhicule) ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

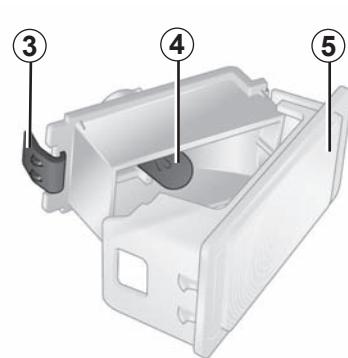
Type de la lampe 1 : W5W.



Éclaireur de coffre

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 2 en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.



Déconnectez l'éclaireur.

Appuyez sur la languette 3 pour dégager le diffuseur 5 et accéder à la lampe 4.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (1/2)

Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer (insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte) et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



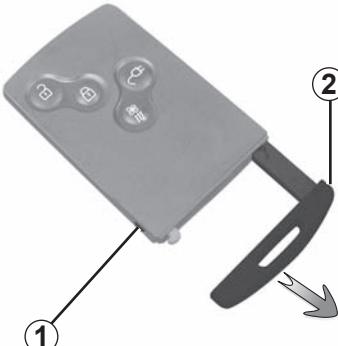
Lors du remplacement :

- veillez au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

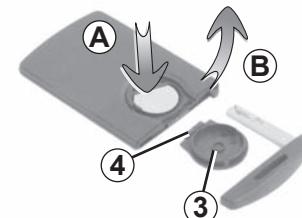
35612



Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- appuyez sur le bouton 1 en tirant sur la clé de secours 2 ;
- déclipez le couvercle 3 à l'aide de la languette 4 ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté (mouvement A) et en soulevant de l'autre (mouvement B) ;



- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle, inscrit dans le couvercle 3.

Au remontage, procédez en sens inverse, puis suivant véhicule, appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

26662

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (2/2)



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles.

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

FUSIBLES (1/2)



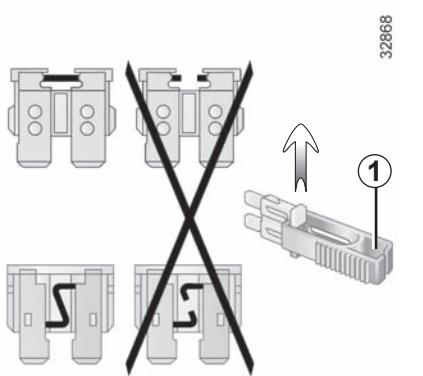
Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez la trappe **A**.

Suivant la législation ou par précaution :

Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Pince 1

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos de la trappe **A**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/2)

(2) 15 A	(6) 15 A
(3) 10 A	(7) 10 A
(8) 20 A	(10) 10 A
(4) 20 A	
	(11) 10 A
(9) 15 A	(14) 7,5 A
	(12) 5 A
	(13) 25 A
(1) 10 A	(5) 15 A

35947

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépendent du niveau d'équipement du véhicule)

- 1 Feux stop ;
- 2 Avertisseur sonore ;
- 3 Tableau de bord ;
- 4 Condamnation automatique des portes ;
- 5 Feux indicateurs de direction ;
- 6 Allume-cigarettes ;
- 7 Lave-vitre ;
- 8 Radio ;
- 9 Essuie-vitre arrière ;

10 Plafonnier avant et éclaireur de coffre ;

11 Avertisseur sonore piétons ;

12 Contacteur feux stop ;

13 Lève-vitre conducteur impulsif ;

14 Rétroviseurs dégivrants.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs portes 2

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts. **Risque d'incendie.** Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchemet incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électriques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électriques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

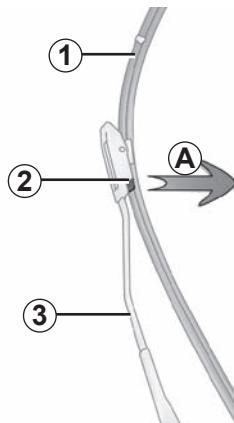
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

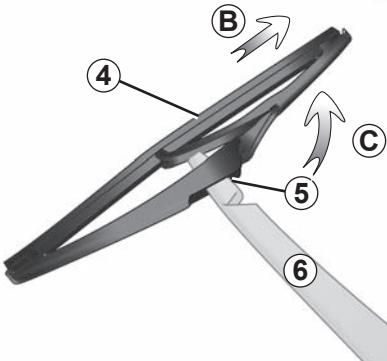
Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coinçement des pédales.**

BALAISS D'ESSUIE-VITRES



25516



23450

Remplacement des balais d'essuie-vitre 1

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitre : ils s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Soulevez le bras d'essuie-vitre 3, tirez la languette 2 (mouvement **A**) et poussez le balai vers le haut.

Remontage

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous du bon verrouillage du balai. Ramenez la manette d'essuie-vitre en position arrêt.

Balai d'essuie-vitre arrière 4

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 4 jusqu'à renconter une résistance (mouvement **C**) ;
- suivant véhicule, appuyez sur la languette 5, puis dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement **B**).

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (1/3)

Choix du dépannage

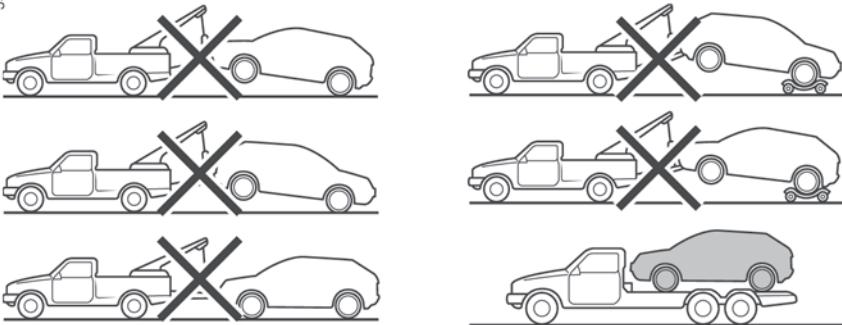
Cas de la panne d'énergie

Dans le cas de la décharge complète de la batterie de traction, tout type de remorquage est autorisé : **le remorquage sur plateau ou le remorquage sur route** à l'aide de l'anneau de remorquage (reportez-vous en pages suivantes). Il est impératif d'attendre 5 minutes environ après le verrouillage des portes pour commencer le remorquage.

Tout autre cas de panne

Seul le dépannage sur plateau est autorisé.

33442



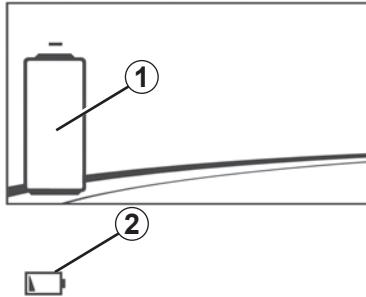
Dépannage sur plateau

Le dépannage sur plateau est **impératif** dans tous les cas de pannes autres que la panne d'énergie (décharge complète de la batterie de traction). Dans le cas de la panne d'énergie, reportez-vous en pages suivantes.

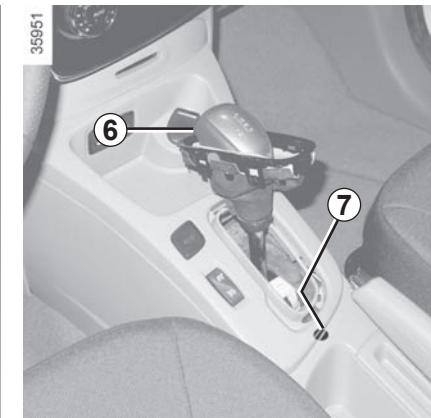
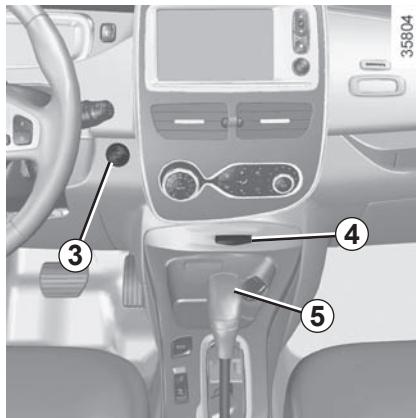
Avant tout dépannage, déverrouillez la colonne de direction : pied sur l'embrayage, engagez le levier de la commande de vitesses en position **N**, insérez la carte dans le lecteur puis appuyez environ **deux secondes** sur le bouton de démarrage du moteur.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le dépannage.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (2/3)



35993



Cas de panne d'énergie : remorquage

En cas de décharge complète de la batterie de traction :

- le témoin 2 clignote ;
- l'indicateur 1 affiche une batterie vide.

Il est possible de dépanner sur un plateau ou de remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage en suivant les instructions ci-après.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Avant tout remorquage, déverrouillez la colonne de direction : engagez le levier 5 en position N, insérez la carte dans le lecteur 4 puis appuyez environ **deux secondes** sur le bouton 3 de démarrage du moteur.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie 12V).

Dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipez le cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère 7 et sur le bouton de déverrouillage 6 situé sur le levier.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (3/3)



35950

Déclipez le cache **10** en passant un outil plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage **9 au maximum :** dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **9** et le levier situés sous le tapis de coffre dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « bloc outils » en chapitre 5).

Nota : Il est recommandé de ne pas utiliser un anneau de remorquage déformé.

Accès au point de remorquage

Utilisez exclusivement le point de remorquage avant **8.**

Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction, en aucun cas il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la carte RENAULT du lecteur pendant le remorquage.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils, puis suivant véhicule, positionnez-le correctement dans son logement. Risque de blessures.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/4)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	La température extérieure est inférieure à -26°C. Absence de courant dans le boîtier murale ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin, reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5. Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmeur...). Vérifiez les branchements (prise de charge...), reportez-vous au chapitre « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote bleu.	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule. reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
L'activation du conditionnement d'air par la carte RENAULT ne fonctionne pas.	La carte RENAULT est en dehors de son champs d'action L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie.	Rapprochez-vous du véhicule. Reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : activation à distance » en chapitre 3.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/4)

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La programmation du conditionnement d'air ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	Reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : programmation » en chapitre 3.
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée. Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Utilisez la clé. Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie secondaire 12V déchargée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2).
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Maneuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage du moteur » en chapitre 2).
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/4)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Fusible essuie-vitre avant rompu.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible essuie-vitre arrière rompu (intermittent, arrêt fixe).	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez ou faites remplacer l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté : Ampoule grillée.	Remplacez ou faites remplacer l'ampoule.
	Des deux côtés : – fusible rompu,	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
	– centrale clignotante défectueuse.	À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

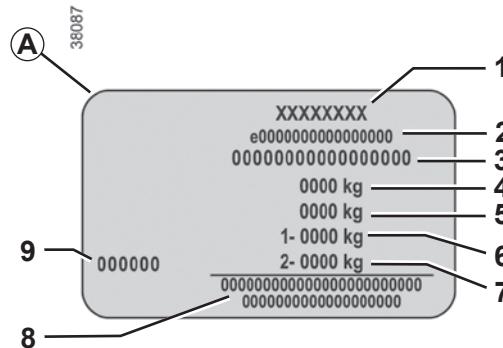
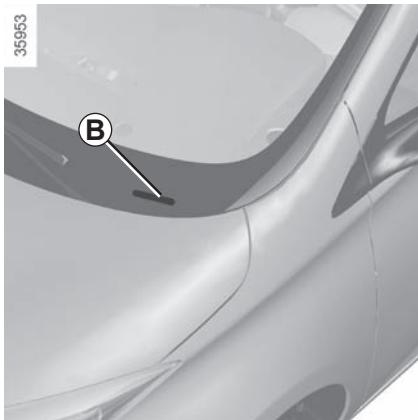
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/4)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul : – ampoule grillée, – fil débranché ou connecteur mal positionné,	Remplacez ou faites remplacer l'ampoule. Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
Les deux :	– si le circuit est protégé par un fusible.	Vérifiez et changez-le si nécessaire.
Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou les feux arrière.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaque d'identification moteur	6.3
Caractéristique moteur	6.3
Masses	6.4
Dimensions	6.5
Pièces de rechange et réparations	6.6
Justificatifs d'entretien	6.7
Contrôle anticorrosion	6.13
	6.1

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

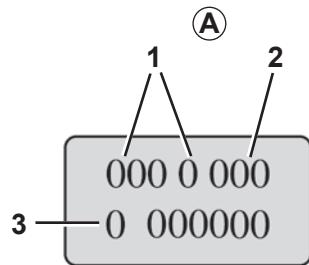
Plaque constructeur A

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.
- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
- 9 Référence peinture (code couleur).

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR/CARACTERISTIQUE MOTEUR

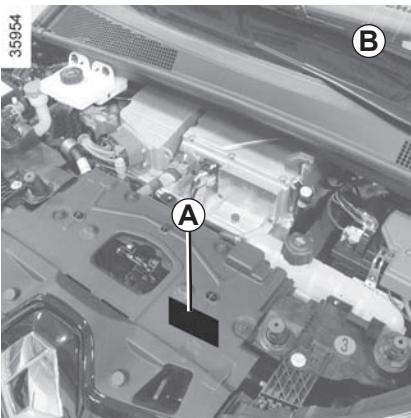
33293



Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

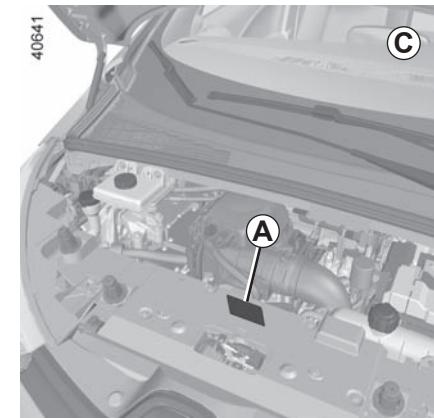
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



Caractéristique moteur

B : Type moteur : 5AM



C : Type moteur : 5AQ

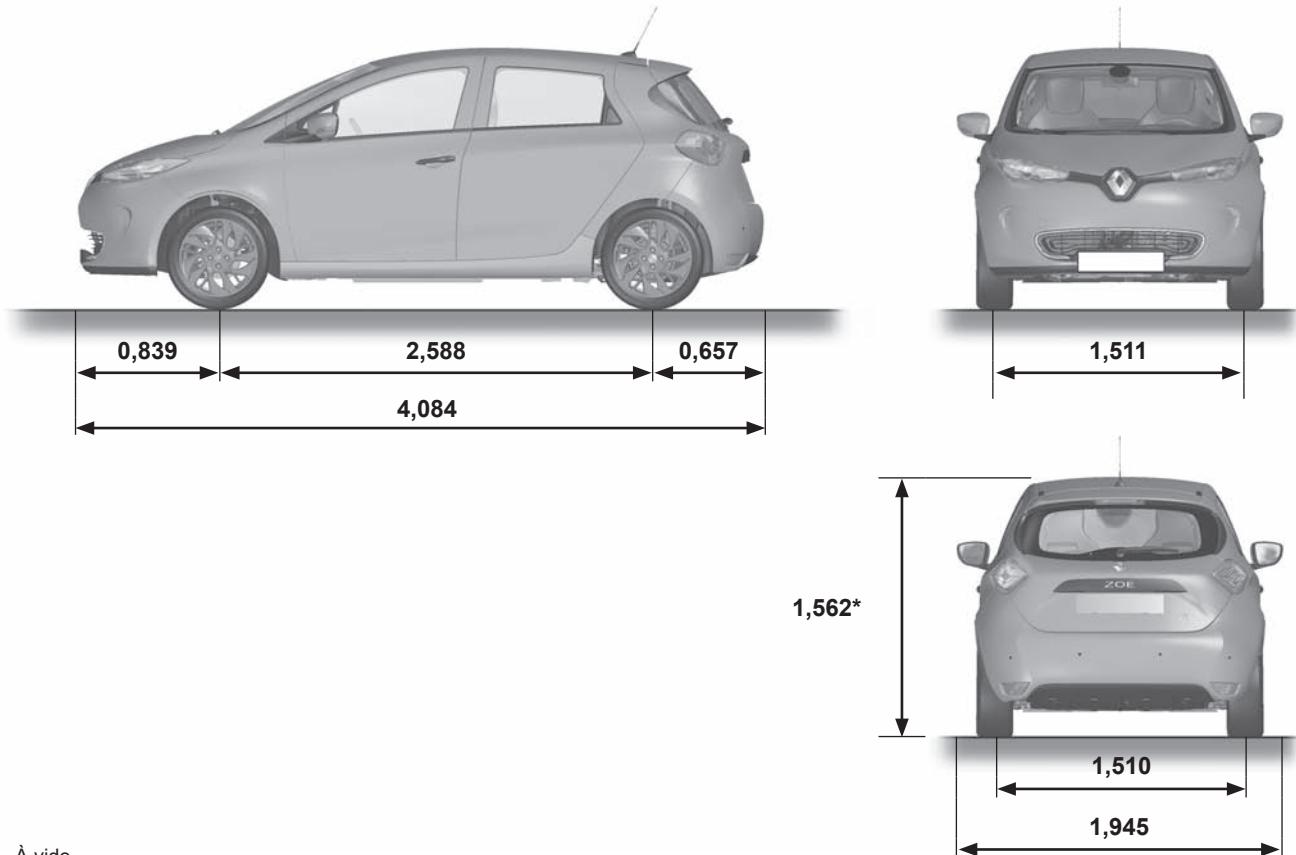
MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masses Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masses Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masses Remorque Freinée	Interdit
Masses Remorque non Freinée	Interdit
Charge admise sur le point d'attelage	Interdit
Charge admise sur le toit avec le dispositif de portage	Interdit

DIMENSIONS (en mètres)

35955



* À vide

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

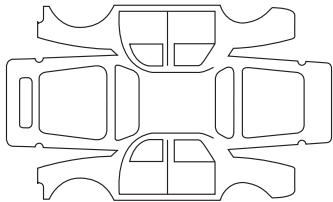
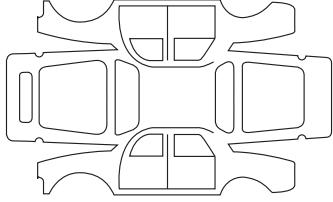
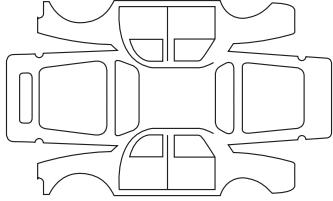
VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

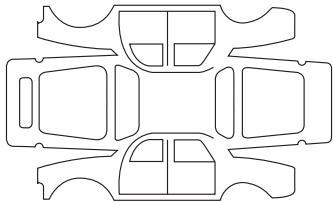
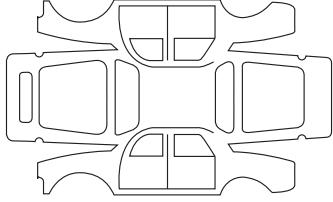
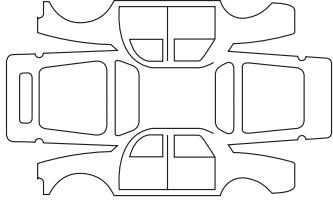
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

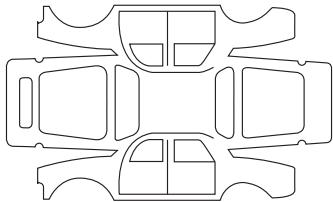
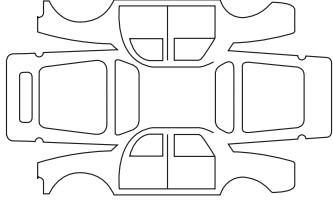
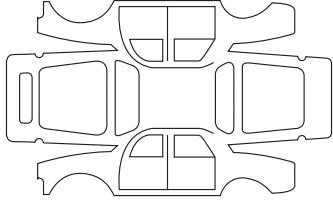
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

Contrôle anticorrosion (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

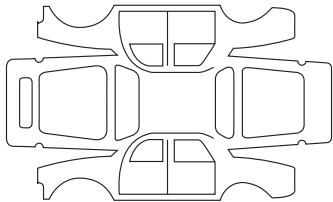
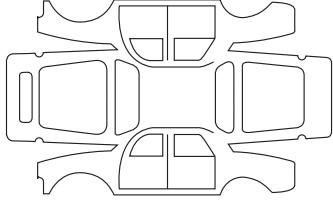
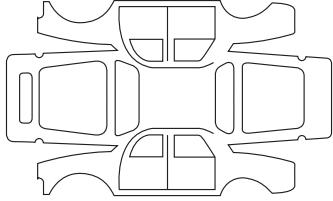
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

Contrôle anticorrosion (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

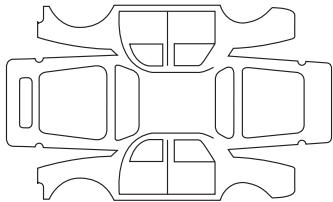
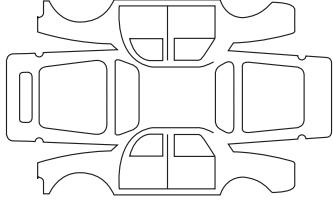
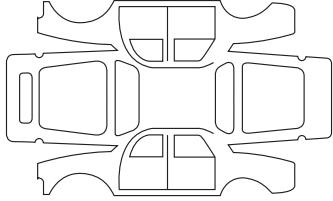
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

Contrôle anticorrosion (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.16 → 2.20
accessoires.....	5.18
accoudoir avant.....	3.23
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur.....	1.60 → 1.68, 2.29, 3.32
aide au parking.....	2.28 → 2.31
air conditionné	3.4 → 3.10, 3.17 – 3.18
airbag.....	1.38 → 1.44
activation airbags passager avant	1.58
désactivation airbag passager avant	1.56
alarme sonore.....	1.28 – 1.29, 1.80, 1.83
aménagements.....	3.22 → 3.24
ampoules remplacement	5.10 – 5.11
anneaux d'arrimage.....	1.48 – 1.49, 3.31
anneaux de remorquage	5.2, 5.21 – 5.22
anomalies de fonctionnement.....	1.75, 5.23 → 5.26
antipatinage	2.16 → 2.20
appareils de contrôle	1.64 → 1.70
appel lumineux	1.80
sonore	1.80
appuis-tête.....	3.26
arrêt du moteur	2.4
assistance au freinage d'urgence.....	2.16 → 2.20
assistance de direction	1.59
autonomie de la batterie de traction	2.7 → 2.9
autonomie du véhicule.....	2.7 → 2.11
avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	2.13 → 2.15
avertisseur sonore	1.80
avertisseur sonore piétons	1.81
avertisseurs lumineux.....	1.80
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.80

B

balais d'essuie-vitres	5.19
banquette arrière	3.27
batterie.....	1.65
batterie 12 Volts	1.2 → 1.6, 4.6 – 4.7
entretien	4.6 – 4.7
batterie de traction	1.2 → 1.6
becquet	3.30
bloc-outils	5.2
boîte à gants	3.24

C

caméra de recul	2.30 – 2.31
capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.3
caractéristiques techniques	6.6
carte : pile	5.13 – 5.14, 5.14
carte « mains libres » : pile	5.13 – 5.14, 5.14
carte « mains libres » : utilisation	5.13 – 5.14, 5.14
carte RENAULT utilisation	1.19 → 1.27, 3.11
ceintures de sécurité	1.34 → 1.41, 1.43 – 1.44, 1.65
cendrier	3.25
changement de lampes	5.10 – 5.11
changement de vitesses	2.5 – 2.6
charge batterie de traction	1.8 → 1.16
chauffage	3.4 → 3.10, 3.12 → 3.15
chauffage, conditionnement d'air : programmation	2.11, 3.12 → 3.15
circuit électrique « 400 Volts »	1.2 → 1.6
clé d'enjoliveur	5.2
clé de secours	1.19 – 1.20
clignotants	1.80, 5.9
climatisation	3.17
coffre à bagages	3.30
commande de vitesses	2.5 – 2.6

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.32		
commandes	1.60 → 1.63		
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.32		
condamnation des portes	1.27, 1.30 → 1.32		
conditionnement d'air	1.21 – 1.22, 3.4 → 3.11, 3.17 – 3.18		
conduite	2.2 → 2.6, 2.10 – 2.11, 2.13 → 2.29		
conseils de conduite	2.7 → 2.11		
conseils pratiques	2.10 – 2.11		
consommation d'énergie	1.67 – 1.68, 2.10 – 2.11		
contrôle anticorrosion	6.13 → 6.17		
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.16 → 2.20		
cordon de charge.....	1.8 → 1.16, 1.21 – 1.22		
coussin gonflable airbag	1.38 → 1.41, 1.43 – 1.44		
D			
décondamnation des portes	1.30 – 1.31		
démarrage	2.2 → 2.4		
démarrage moteur	2.2 → 2.4		
désactivation airbag passager avant.....	1.56		
direction assistée.....	1.59		
dispositifs complémentaires de retenue	1.38 → 1.41		
dispositifs de protection latérale	1.43		
dispositifs de retenue complémentaires	1.44		
protection latérale	1.43		
aux ceintures avant.....	1.38 → 1.41		
aux ceintures arrière	1.38 → 1.42		
dispositifs de retenue enfants.....	1.45 – 1.46, 1.48 → 1.58		
E			
éclairage :			
extérieur	1.82 → 1.84		
intérieur	3.21, 5.12		
tableau de bord	1.82		
éclairage extérieur d'accompagnement.....	1.83, 1.85		
ECO conduite	2.7 → 2.9		
économètre.....		1.68, 2.7	
économie d'énergie		2.7 → 2.11	
énergie			
autonomie	2.7 → 2.9		
économètre (fonction)	2.7		
économie	2.10		
mode « ECO »	2.9		
enfants	1.19 – 1.20, 1.28 – 1.29, 1.45 – 1.46		
enfants (sécurité).....	1.25, 3.19 – 3.20		
entretien :			
carrosserie	4.9 → 4.11		
garnitures intérieures	4.12 – 4.13		
mécanique	4.2 – 4.3, 6.7 → 6.12		
environnement.....		2.12	
équipements multimédia.....		3.32, 5.17	
ESP : contrôle dynamique de conduite	2.16 → 2.20		
essuie-vitre/lave-vitre		1.88	
essuie-vitres		1.86 → 1.88	
balais	5.19		
essuie-vitres/lave-vitre		1.86 – 1.87	
F			
fermeture des portes		1.28 → 1.31	
feux de jour		1.82, 5.9	
feux :			
de brouillard	1.64, 1.84, 5.11		
de croisement	1.64, 1.82, 5.9		
de détresse		1.80	
de direction	1.64, 1.80, 5.9 – 5.10		
de position		1.82, 5.10	
de recul		5.11	
de route	1.64, 1.83, 5.9		
de stop		5.10 – 5.11	
éclaireurs de plaque d'immatriculation	5.11		
réglage	1.85		
répétiteurs latéraux	5.11		

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

fonction mode « ECO »	2.9	lave-projecteurs	1.87
frein à main.....	2.6	lave-vitres	1.86 → 1.88, 4.5
freinage d'urgence.....	2.16 → 2.20	lève-vitres	3.19 – 3.20
fusibles	5.15 – 5.16	levier de vitesses	2.5 – 2.6
G		limiteur de vitesse.....	1.65, 2.21 → 2.23
garnitures intérieures		liquide de freins	4.5
entretien.....	4.12 – 4.13	liquide de refroidissement.....	4.4
gonflage des pneumatiques	4.8		
H			
haut-parleurs		M	
emplacement	5.17	marche arrière	
heure	1.77 – 1.78	passage	2.5 – 2.6
I		masses	6.4
incidents		messages au tableau de bord	1.69 → 1.76
anomalies de fonctionnement.....	5.23 → 5.26	miroirs de courtoisie	3.21
indicateurs :		mise en route du moteur.....	2.2 → 2.4
de direction	1.80, 5.9	mode ECO.....	2.9
de tableau de bord	1.64 → 1.70	montre	1.77 – 1.78
de température extérieure	1.77	multimédia (équipement).....	3.32
installation radio.....	5.17		
ioniseur	3.16	N	
J		navigation	3.32
justificatifs d'entretien	6.7 → 6.12	nettoyage :	
		intérieur véhicule.....	4.12 – 4.13
K		niveaux :	
kit de gonflage des pneumatiques.....	5.3 → 5.5	liquide de frein	4.5
klaxon	1.80	liquide de refroidissement.....	4.4
L		réservoir lave-vitre	4.5
lampes		O	
remplacement	5.10 – 5.11	ordinateur de bord	1.69 → 1.76
lavage	4.9 → 4.11	ouverture des portes	1.28 → 1.31
P			
pare-soleil	3.21		
peinture			
entretien.....	4.9 → 4.11		

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

pièces de rechange	6.6
plafonnier.....	3.21, 5.12
plage arrière	3.28
planche de bord.....	1.60 → 1.63
pneumatiques.....	2.13 → 2.15, 4.8, 5.6 → 5.8
porte de coffre	3.30
portes.....	1.28 – 1.29, 1.32
portes / porte de coffre	1.27 – 1.29, 1.32
position de conduite réglages	1.34 → 1.37
poste de conduite	1.60 → 1.66
prééquipement radio.....	5.17
présentation du véhicule électrique recommandations importantes	1.7
pression des pneumatiques.....	2.13 → 2.15, 4.8, 5.7
prétensionneurs.....	1.38 → 1.41
prétensionneurs de ceintures de sécurité avant	1.38 → 1.41
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.38 → 1.41
prise accessoires.....	3.25
prise de charge.....	1.2 → 1.6, 1.8 → 1.16
programmation du chauffage, conditionnement d'air	
3.12 → 3.15	
projecteurs réglage	1.85
protection anticorrosion	4.9
R	
radar de recul	2.28 – 2.29
radio.....	3.32
rangements.....	3.22 → 3.24
récupération d'énergie.....	2.10
réglage de la position de conduite.....	1.34
réglage des projecteurs	1.85
réglage des sièges avant.....	1.33
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.....	1.85
régulateur - limiteur de vitesse	2.21 → 2.27
régulateur de vitesse	1.65, 2.21 → 2.27
régulation de la température.....	3.4 → 3.10
remorquage dépannage	5.20 → 5.22
en cas de panne d'énergie	5.20 → 5.22
réservoir	
lave-vitres	4.5
liquide de freins.....	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4
retenue complémentaire aux ceintures	1.38 → 1.44
retenue enfants.....	1.45 – 1.46, 1.48 → 1.55
rétroviseurs.....	1.79
roues (sécurité).....	5.6 → 5.8
S	
sécurité enfants	1.19 – 1.20, 1.25, 1.29, 1.45 – 1.46, 1.48 → 1.58, 3.19 – 3.20
services connectés	1.3
sièges arrière fonctionnalités	3.27
sièges avant à commandes manuelles	1.33
réglage	1.33 → 1.37
sièges enfants	1.45 – 1.46, 1.48 → 1.55
signal danger	1.80, 1.82
signalisation éclairage	1.82 → 1.85
spots d'éclairage	3.21
super condamnation des portes	1.27
système antibloquage des roues : ABS	2.16 → 2.20
système de navigation	3.32
système de retenue enfants	1.45 – 1.46, 1.48 → 1.58

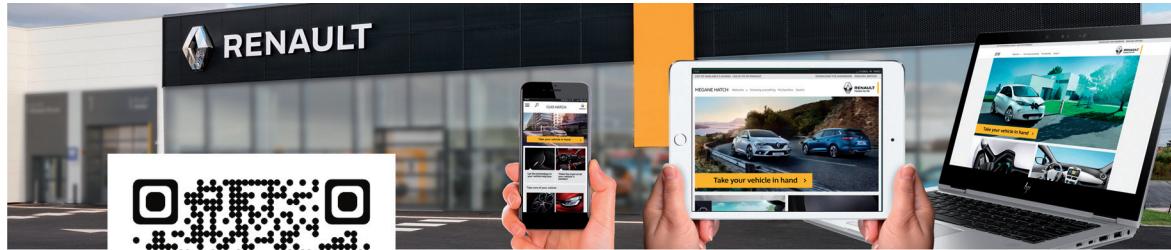
INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

T

tableau de bord	1.64 → 1.76, 1.82
tablette arrière	3.28
téléphone	3.32
témoins de contrôle	1.64 → 1.66, 1.69 – 1.70
température extérieure	1.77 – 1.78
transport d'enfants	1.45 – 1.46, 1.48 → 1.58
transport d'objets	
dans le coffre	3.30 – 3.31
trappe de charge	1.8 → 1.16

V

véhicule électrique	
autonomie du véhicule	2.10 – 2.11
bruit	1.6
charge	1.8 → 1.16
conduite	1.6, 2.10 – 2.11
présentation	1.2 → 1.6
recommandations importantes	1.7
ventilation	3.4 → 3.10
verrouillage des portes	1.19 → 1.29, 1.32
vide-poches	3.22 → 3.24
volant de direction	
réglage	1.59
warning	1.80



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60
NU 979-14 – 99 91 088 675 – 10/2018 – Édition française

